

VOIE TECHNOLOGIQUE

Rendez-vous manqué !

Le projet de réforme des lycées percuté les séries technologiques à plusieurs niveaux. En Seconde, par la mise en place des enseignements d'exploration qui dénaturent profondément, tant en horaire qu'en contenus, les options de détermination technologiques actuelles.

Au niveau du cycle terminal, par une proposition de réduction drastique de l'offre de formation dans les formations industrielles et de laboratoires. Proposition qui devrait être précisée par le ministre dans le courant du mois de mars 2010.

Mais cette réforme aura des conséquences également pour les séries récemment rénovées : STG et ST2S.

STG

En STG, on ne peut que s'inquiéter d'une perte du caractère technologique de cette série. L'enseignement d'exploration de Seconde « Explorer les principes fondamentaux de l'économie et de la gestion » est clairement conçu comme un enseignement d'économie générale tournant le dos à l'approche technologique qui avait fait de l'IGC un enseignement de découverte des champs technologiques tertiaires. Cet abandon technologique en Seconde n'est pas sans rappeler



Clément - artin

une partie des orientations voulues par A. Burlaud, lorsqu'il était chargé de redéfinir les contenus des disciplines techniques de la nouvelle série STG.

Les nouveaux programmes de spécialités se sont construits autour de la « gestion, fil conducteur légitime, selon A. Burlaud, par la présence de formations de gestion au niveau universitaire ». L'objectif est de s'éloigner de savoirs trop professionnels et privilégier une approche plus généraliste.

Ce schéma exclut donc une troisième voie, celle-là même qui a fait réussir nombre de nos élèves : celle du renforcement de l'approche technologique qui passe, en particulier, par une nécessaire réflexion sur les démarches et techniques utilisées.

À cela s'ajoute l'harmonisation de l'enseignement général en Première quelle que soit la spécialité sous couvert de la nécessité d'« un socle commun aux différentes spécialités de connaissances fondamentales ».

Cette réussite s'appuyait sur un ancrage technologique fort. Au regard des premiers résultats du bac ST2S il apparaît que cet ancrage devrait être, au contraire, renforcé, avec des enseignements généraux construits en synergie avec les disciplines permettant l'accès à la culture commune et favorisant les poursuites d'études.

Et cette réussite est aussi le fruit d'un accompagnement développé sur l'ensemble des disciplines, sur l'ensemble des horaires d'enseignement.

Les pédagogies propres à la voie technologique s'expriment lors des TD, des TP, des travaux d'ateliers ou de laboratoires. En extrayant l'accompagnement personnalisé des heures disciplinaires, le ministère montre qu'il ignore tout des formations technologiques et des spécificités qui auraient dû, au contraire, irriguer l'ensemble du lycée.

La voie technologique aurait dû être un des modèles pour enrichir une réforme des lycées, à l'inverse le gouvernement a choisi de gommer ses atouts, les enseignants ne l'accepteront pas. Il en va de la réussite et de l'avenir de nombreux jeunes. ■

Thierry Reygades

STI-STL

Le SNES a rencontré le cabinet du ministre sur la réforme des STI-STL. Il ne semble pas que tous les arbitrages soient faits mais les conseillers du ministre ont indiqué :

- qu'ils s'interrogeaient sur l'existence d'une spécialité spécifique du Génie civil, à côté de trois pôles transversaux ;
- qu'ils envisageaient des horaires élèves entre 32 et 34 heures ;
- qu'en Première, plus de la moitié des enseignements technologiques pourraient être communs à l'ensemble des spécialités ;
- qu'ils envisageaient deux spécialités en STL : biotechnologie et physique-chimie avec une Première commune ;
- qu'ils souhaitaient la mise en place de ces formations dans les lycées généraux ;
- que des annonces seraient faites au mois de mars pour une mise en œuvre en Première à la rentrée 2011.

Le SNES a exigé que cette réforme conduise à une augmentation de l'offre de formation dans des conditions qui permettent de mettre en œuvre les pédagogies spécifiques à cette voie de formation.

COLLOQUE ORGANISÉ PAR LE SNES ET L'AEAT*

« *Quelle place pour la technologie dans la culture ?* »

Mercredi 17 et jeudi 18 mars 2010

**Amphithéâtre du lycée Diderot
61, rue David-d'Angers, 75019 PARIS**

Métro : Danube (ligne 7) - Métro : Place des fêtes (ligne 11)

À l'heure où le gouvernement tente d'imposer des réformes aux conséquences dramatiques tant pour la formation initiale des jeunes que pour la formation continue des adultes, la place de la technologie dans la culture pour tous, telle que l'AEAT et le SNES la revendiquent, doit rester un axe de réflexion majeur. Que ce soit au collège, au lycée ou dans les formations supérieures, l'enseignement et les formations technologiques sont essentielles pour donner à tous les jeunes les outils nécessaires permettant d'appréhender les évolutions économiques, sociales et culturelles. C'est le sens de ce colloque qu'organisent conjointement l'AEAT et le SNES.

COLLOQUE OUVERT À TOUS LES COLLÈGUES, SYNDIQUÉS OU NON

Pour les modalités d'inscription, se reporter au 4 pages envoyé par mail à tous les collègues de technologie au collège et des enseignements technologiques en lycée ou sur le site du SNES : <http://www.snes.edu/Quelle-place-pour-la-technologie.html>

Attention : déposez votre demande d'autorisation d'absence avant le 17 février auprès de votre chef d'établissement, elle ne peut vous être refusée.

Pour tout renseignement : contenus.secretariat@snes.edu

Programme des deux journées :

- Culture technique et travail
- Construction et avenir des disciplines technologiques
- Quelle définition de la culture technique ?

avec des temps d'expression des attentes et revendications des collègues.

Intervenants

(liste non exhaustive à cette date)

Sandra BRUNO (Maître de conférence, IUFM de Versailles), Virginie ALBE, Joël LEBEAUME et Jean-Louis MARTINAND (ENS Cachan Sciences Techniques Éducation Formation), Ignace RAK (IPR de Sciences et Techniques Industrielles), Denis PAGET (institut de recherche de la FSU et ancien secrétaire général adjoint du SNES), Thierry REYGADES (secrétaire national du SNES, secteur enseignements technologiques), Roland HUBERT (cosecraire général du SNES), etc.

* AEAT : Association des enseignants d'activités technologiques



LIVRET DE COMPÉTENCES

Organiser le refus collectif

Le ministère cherche à nous imposer dès cette année de renseigner l'attestation de maîtrise du socle commun.

La méthode est à la fois :

• **Autoritaire** : une fois de plus, il choisit l'injonction.

• **Précipitée** : mise en place balbutiante du socle commun sans bilan ministériel des expérimentations, alors que les enseignants sont nombreux à contester l'intérêt des livrets expérimentés pour « améliorer la réussite de tous ».

• **Incohérente** : évaluation des acquisitions du socle par des enseignants qui ne les ont pas mises en place, pour des élèves qui n'ont pas été concernés par les paliers précédents.

On commence ainsi par l'évaluation finale d'un processus qui n'a pas réellement débuté. S'agit-il de « donner le socle » à tous

les élèves, et de créer ainsi l'illusion d'une réussite scolaire en progrès ?

Nous appelons tous les personnels à signer la « lettre-pétition » au ministre, pour lui indiquer notre refus de cette évaluation aberrante et lui demander un vrai débat avec les personnels sur cette question. ■ **Monique Daune**

PÉTITION EN LIGNE

<http://www.snes.edu/Livret-de-competences-lettre.html>

Documentalistes

Le SNES a été reçu à une audience au cabinet du ministre avec la Fadben et une intersyndicale, action unitaire à laquelle il a largement contribué. Nos interlocuteurs ont affirmé que le rôle des professeurs documentalistes s'inscrirait « naturellement » dans la réforme du lycée. Nous pourrions participer au tutorat... Quel constat à ce jour ? TPE fragilisés, dédoublements non garantis, accompagnement personnalisé fourre-tout : la formation des élèves à l'information-documentation, actuellement parcellaire et variable selon la bonne volonté des équipes, va être encore davantage mise à mal avec cette réforme.

Le SNES a pris acte de l'engagement de l'ouverture d'un groupe de travail sur les missions et le recrutement des professeurs documentalistes. Mais depuis, silence radio. Le SNES va s'adresser au ministère sur cette question. L'ouverture des postes aux CAPES de documentation 2010 confirme les attaques contre la discipline : 192 postes, pas 1 de plus qu'en 2009, alors que depuis 2006 le déficit des recrutements par rapport aux besoins ne cesse de se creuser. L'action nationale prévue le 27 janvier a été reportée à cause de la proximité de la manifestation nationale du 30 janvier. Restons mobilisés et interpellons nos élus - modèle d'adresse aux parlementaires disponible sur le site du SNES ! Suivez l'information sur



<http://www.snes.edu/-Documentation-.html>
Groupe Documentation
du SNES

documentalistes@snes.edu



IL Y A QUELQUES MOIS, ROLAND WEYL fêtait ses soixante-dix ans de barreau. Il a prêté serment d'avocat le 12 juillet 1939 alors que la France attendait la guerre, derrière la ligne Maginot. Soixante-dix ans d'une carrière hors normes ; celle d'un avocat issu d'une famille de juristes, éduqué dans un milieu bourgeois libéral qui fait le choix de l'engagement communiste et de la défense de militants politiques, anticolonialistes et syndicaux. Le cabinet Weyl, pour les militants du SNES, c'est celui de nos avocats. Dans le milieu judiciaire, c'est un nom respecté et associé à la « défense politique ». Impossible d'évoquer le parcours et les engagements de Roland Weyl sans parler de son épouse Monique Picard-Weyl. Avocate et militante communiste comme lui, elle nous a quittés brutalement en octobre dernier. Ils formaient un couple exceptionnel, une « unité dont les deux moitiés sont chacune le double de l'autre ». Roland Weyl a accepté de revenir sur plus d'un demi-siècle de combats communs.

Roland et Monique Weyl, deux robes pour un même combat

Roland Weyl n'a décidément rien d'un vieux monsieur. Il grimpe d'un pas alerte les marches étroites qui conduisent à son bureau et il a toujours ce regard droit, vif et déterminé qui lui avait valu en 1935 ce compliment de César Campinchi⁽¹⁾ : « Vous avez des yeux d'avocat ».

La quatrième génération judiciaire

En 1935, Roland Weyl est étudiant. Il n'est pas un jeune homme engagé même si, en 1936, il fête les élections qui conduisent le Front populaire au pouvoir. Sa vocation d'avocat est précoce et ne fait pas de doute. Il a été conditionné dès son enfance. Il sera la « quatrième génération judiciaire » et donnera ainsi à la famille ses « quatre quartiers » de noblesse. Car les Weyl sont une famille laïque et libérale, qui porte avec fierté la robe depuis trois générations : son arrière-grand-père était huissier, son grand-père, juge de paix et son père, avocat. De cette lignée, il a hérité d'une éthique forte : culte de la défense, attachement à la solennité de la procédure, probité, loyauté, respect des règles de savoir vivre entre les membres de la « confrérie ». Sa mère est issue d'une famille commerçante. Très marquée par la guerre de 14-18, elle était obsédée par les questions liées à la paix.

L'engagement communiste

Il faut attendre la fin de la Seconde guerre mondiale pour que Roland Weyl fasse le choix réfléchi et définitif de l'engagement communiste. « Je voulais n'adhérer que pleinement et sans réserve, donc en pleine connais-



La liste des combats menés par Roland Weyl pour assurer la défense de militants politiques et syndicaux dans les années 50 en dit long sur le climat politique autoritaire et la répression durant cette période.

sance de cause (...) J'avais fait, ce jour-là, un choix irréversible : celui de participer à la construction de l'avenir (...) du seul avenir historiquement possible, pour lutter utilement contre un système socio-économique qui n'était capable de produire que la misère, la guerre, l'injustice, la haine fasciste, l'obscurantisme, et avec lequel il fallait en finir⁽²⁾». La guerre et l'occupation sont un moment charnière. En 1940, le jeune avocat n'a pas le temps

d'exercer. La famille se réfugie en Auvergne. Paysan le jour, il participe le soir à une activité de résistance et, devant passer dans la clandestinité, il rejoint, sous une fausse identité, le Mouvement des Auberges de jeunesse à Lyon. C'est l'époque des premiers contacts avec les communistes et de l'adhésion affective et intellectuelle avec un mouvement qui fait la synthèse de ses aspirations : construire une société internationale pacifique.

Plus de soixante ans après, Roland Weyl reste fidèle à ses convictions et à une analyse matérialiste de l'histoire. Militer au Parti Communiste, c'est prolonger son combat pour la justice, la justice sociale.

Avocat militant

De retour à Paris en 1945, il reprend la profession et participe à la reconstitution des organisations de culture et de jeunesse. Il fait ses premières armes de défense politique en 1948 comme avocat des mineurs grévistes du Nord. Parallèlement, Roland Weyl s'investit dans le mouvement national judiciaire issu de la Résistance, devenu l'Association française des juristes démocrates puis Droit et Solidarité. C'est l'occasion de multiples interventions à travers le monde. L'avocat est un véritable globe-trotter. Au début de la guerre d'Algérie, il fait partie des avocats communistes qui assurent la défense des combattants algériens. À cette occasion, dans le cadre d'une procédure de recours en grâce au sujet d'un jeune Algérien condamné à mort, il rencontre de Gaulle et, quelques jours après, obtient la grâce. En 1964, il participe à la première conférence de solidarité avec le Sud Vietnam. Il y retourne en 1979, avec une délégation de l'AIJD⁽³⁾, après les attaques chinoises sur la province de Lang Son. Il s'investit aussi dans la défense des prisonniers politiques portugais à l'époque de Salazar et soutient les opposants grecs à la dictature des colonels. Durant la même période, il parcourt inlassablement la France et se retrouve, au début des années



50 aux côtés de résistants accusés... de faits de Résistance. Il défend aussi les militants qui s'opposent à l'allongement du service militaire, passant de un an à 18 mois.

La liste des combats menés par Roland Weyl pour assurer la défense de militants politiques et syndicaux dans les années 50 en dit long sur le climat politique autoritaire et la répression durant cette période.

Militer au Parti Communiste, c'est prolonger son combat pour la justice, la justice sociale.

Combats communs ; complémentarité totale

Ces combats, Roland Weyl ne peut les mener que grâce à la solidarité indéfectible et au travail mené avec Monique Picard qu'il épouse en 1949. La rencontre a lieu au Palais en décembre 1948. Les familles sont présentées le 13 février 1949 et ils se marient quelques jours plus tard. Avocate depuis 1945, née dans une famille modeste et républicaine, Monique était alors à la recherche d'un idéal de justice mais aussi d'une voie politique de transformation de la société. Aux côtés de Roland, elle peut concrétiser ses aspirations militantes. Mais tout au long de leur parcours commun, Roland souligne combien elle l'a aidé à garder et affirmer ses convictions. Intransigeante, entière, sa pugnacité et sa rigueur sont soulignées par tout ceux qui l'ont côtoyée.

Leur complémentarité est parfaite. Ils partagent dans une osmose rare, leur vie sociale, professionnelle, militante et familiale, entourés de leurs trois enfants dont deux, France et Frédéric sont aussi, avec Sapho Porcheron, avocats. Ils travaillent ensemble sur certains dossiers au point d'être interchangeables et

avec toujours le souci d'être sur un strict pied d'égalité.

Monique Weyl a mené ses propres batailles, comme par exemple à la Commission des droits de l'union des femmes françaises sur la question des pensions alimentaires mais aussi sur la réforme des régimes matrimoniaux. Souvent à contre courant, elle se disait anti féministe dans le sens où elle ne voulait pas que le critère homme-femme se substitue à la lutte des classes, mais au contraire y intégrer la lutte des femmes. En 1996, elle publie « Laissez nous libres », sur le droit à la maîtrise de la maternité.

Mais sa préoccupation principale, c'était la paix. La paix, comme droit fondamental. Elle venait d'achever un ouvrage prônant l'élimination complète de l'arme nucléaire. Bien avant que ce soit d'actualité, Monique Weyl était aussi préoccupée par les ques-

tions environnementales. Elle a été la première à poser la question de l'illégalité de la dette du Tiers-monde. Engagée dans des missions de solidarité internationale, elle a été l'avocat de combattants du sud Liban emprisonnés par Israël.

Monique et Roland Weyl ont écrit à quatre mains de nombreux articles et ouvrages d'analyse du droit et des institutions judiciaires, témoignages de la richesse de leurs échanges intellectuels. Depuis la disparition de sa femme, Roland Weyl avoue qu'au plus profond de ses déterminations, il lui manque quelque chose de l'ordre de la consultation, du délibéré.

Mais il continue le combat, par fidélité. ■

Carole Condat

1. Avocat, membre du Parti radical-socialiste, député de la Corse de 1932 à 1940. Il a exercé les fonctions de garde des Sceaux et a, entre autres réalisations, présenté en 1937 la Proposition Campinchi concernant le droit et la protection des mineurs.
2. Extrait de Roland Weyl *Une robe pour un combat*, Messidor, Editions sociales, 1989.
3. Association Internationale des Juristes démocrates fondée en 1946. Roland Weyl est actuellement Vice-Président de l'AIJD.

PAROLE À L'AVOCAT



DF

Le droit

À mon époque la formation d'avocat reposait sur une solide culture globale. Aujourd'hui, c'est le règne du droit mécanique, d'un droit d'encadrement réservé à des spécialistes, d'un droit qui préfère le quantitatif au qualitatif. Cette dégradation du législatif est un choix et non pas une nécessité de la société moderne. « Nul n'est censé ignorer la loi » est devenu une fiction ; même un

juriste ne peut plus prétendre connaître la loi.

On constate une technicisation du droit. Il évolue vers une complexité technique croissante et il n'est plus compréhensible par le profane. Ceci est la conséquence d'une volonté politique de substituer un droit reposant sur une culture citoyenne à un droit d'encadrement des gens. Cette conception d'un droit confisqué est cultivée par certains spécialistes parce que c'est une autojustification.

À cela s'oppose la conception d'un droit clair, simple, partageable, composante nécessaire de l'exercice de la citoyenneté à laquelle elle fournit un repère de légitimité.

Le droit international

Jusqu'en 1945, il n'y a quasiment pas de droit international même si les lois humanitaires en sont une amorce. C'est alors un droit des traités à charge de réciprocité. Tout change avec la Charte des Nations unies qui est le véritable acte de naissance du droit international. Apparaît alors la notion de légalité internationale. La Charte est révolutionnaire car elle transforme le pouvoir sur les peuples en pouvoir des peuples des Nations Unies. Les gouvernements deviennent alors l'appareil d'expression des peuples. La charte a été créatrice de l'ONU et non l'inverse. Mais dès 1945, l'esprit et la lettre de ce texte ont été malmenés. L'ONU ne doit pas être un outil de gouvernance mondial des peuples. Elle doit remplir le rôle que lui assigne la Charte : être le lieu d'expression d'une véritable démocratie internationale.

L'enseignement des principes de la Charte devrait figurer dans les programmes scolaires. D'ailleurs, avec Monique, à l'occasion de la publication de *Sortir le Droit international du placard*, nous avons organisé plusieurs débats avec des collégiens et lycéens. C'est un enjeu de citoyenneté que je suis toujours prêt à défendre auprès des élèves.

Le civisme

Il ne faut pas réduire le civisme à l'apprentissage des droits et des devoirs du citoyen. C'est aussi le devoir de pouvoir, le devoir d'être citoyen. On veut réduire la démocratie au droit de vote mais comme le disait Rousseau au sujet des anglais : « Le peuple anglais croit être libre, il l'est le temps d'une élection. Après, il n'est plus rien, il est esclave ».



MOUVEMENT INTER 2010

Le SNES au service des collègues

Dans la quasi-totalité des académies, les groupes de travail de vérification des vœux et barèmes des collègues demandeurs de mutation pour le mouvement interacadémique se sont tenus au cours de la dernière quinzaine de janvier. Cette vérification est un moment essentiel de la chaîne des opérations : il s'est agi, au sein des instances paritaires, de vérifier et d'établir la situation et le droit de chacun au regard des actes de mutation. Or, les erreurs de l'administration ne sont pas rares.

Un très important travail a été conduit par les commissaires paritaires qui ont fait corriger de nombreuses erreurs ou oubliés de l'administration. Ces corrections ont été notamment facilitées lorsque les élus disposaient des fiches syndicales de suivi individuel. Les sections académiques du SNES ont mobilisé de nombreux militants expérimentés pour répondre aux demandes des collègues : permanences téléphoniques, courriels et courriers, sites web académiques...



Les mouvements spécifiques nationaux

Les groupes de travail nationaux préparant les mouvements spécifiques se réunissent au ministère du 26 janvier au 10 février. Y sont examinées les propositions de l'inspection générale concernant les affectations en CPGE, sections internationales, chefs de travaux, arts appliqués, cinéma-audiovisuel, théâtre-expression

dramatique et certains BTS en STT, STI, sciences-physiques et physique appliquée. Pour consulter le calendrier prévisionnel mis en ligne sur le site web national :



<http://www.snes.edu/Calendrier-previsionnel-2010.html>

À l'issue de chaque groupe de travail, les élus nationaux du SNES informent, à titre personnel et confidentiel, les col-

lègues syndiqués des propositions d'affectation faites par l'inspection générale. Cette information sera transmise par mel le soir même, et ils recevront un courrier comportant des informations complémentaires. La Formation Paritaire Mixte Nationale (FPMN) de mouvement rendra en mars un avis définitif sur les affectations proposées.

Le mouvement interacadémique 2010

La FPMN siègera, discipline par discipline, du 9 au 18 mars 2010. Les syndiqués et les collègues qui nous ont envoyé la fiche de suivi individuel recevront une information personnalisée à l'issue de chaque commission : barème, affectation proposée...

L'intérêt de chacun est donc de se syndiquer le plus vite possible et de conserver soigneusement le numéro d'adhérent et le mot de passe figurant sur la carte syndicale. ■

Christophe Barbillat
emploi@snes.edu

PRÉCARITÉ

Moins de paroles... des actes !

Au cours de l'entretien télévisé du lundi 25 janvier, Nicolas Sarkozy affirme que l'on peut envisager de « titulariser progressivement » les agents

contractuels de la fonction publique.

La revendication portée par le SNES et la FSU, et écartée par le ministre de la fonction publique

au printemps dernier, serait-elle en voie d'aboutir ?

Loi « mobilité »

Les agents non titulaires sont près d'un million dans les trois versants de la fonction publique. La loi « mobilité » adoptée cet été élargit les cas de recours à des agents contractuels, et permet aux administrations de faire appel à l'intérim.

Précarité aggravée

Le non-remplacement d'un départ en retraite sur deux depuis 2007 a considérablement réduit le nombre des non-titulaires titularisés par la réussite aux concours, seule voie existante actuellement. Il a aussi conduit à multiplier le recours aux vacations pour le remplacement dans le second degré, dégradant considérablement les conditions

d'emploi et de vie de ces agents⁽¹⁾, à tel point que le médiateur de la République a dû intervenir auprès du ministre à l'automne 2008.

Pour l'emploi public

Il y a urgence à revenir sur le dogme des suppressions d'emplois, à porter les recrutements à hauteur des besoins, à négocier un plan de titularisation dans les corps de la fonction publique et des règles collectives de gestion des non-titulaires qui améliorent immédiatement leur situation et leur rémunération.

Le SNES récuserait toute volonté ministérielle d'utiliser les CDI comme voie de titularisation. ■

Anne Féray



(1) Voir *Le Point* sur « la précarité ».

LA NOTATION ADMINISTRATIVE est arrêtée chaque année scolaire par le recteur, sur proposition du chef d'établissement, sauf pour les chaires supérieures qui dépendent du ministre.

Une note pour avancer

Dans la plupart des académies, la campagne de notation administrative se met en place dans les établissements. La notation administrative vise à apprécier « la manière de servir ». Le chef d'établissement doit établir une proposition de note en cohérence avec son appréciation générale qui la fonde et sa façon d'évaluer les trois « pavés » (ponctualité/assiduité ; activité/efficacité ; autorité/rayonnement). Pour les certifiés et les agrégés, il s'agit d'une note chiffrée sur 40, d'une note sur 100 pour les AE, sur 20 pour les PEGC et les CPE. Cette proposition doit s'inscrire sauf exception dans une grille de notation qui dépend de l'échelon

et de la catégorie (supplément « Carrières » à L'US n° 688 du 17 décembre 2009) pour les certifiés. Pour les agrégés, le ministre ne nous a toujours pas communiqué l'état de la notation administrative 2009. Reportez-vous aussi aux circulaires recto-annuelles de notation.

Modalités

Tous les personnels sont notés, y compris ceux qui sont en congés (congé de longue maladie, de maternité, congé parental). Dans son appréciation comme dans sa notation, le chef d'établissement ne doit en aucun cas tenir compte des opinions, activités syndicales, activités dans le cadre d'un man-



© Thierry Nectoux

CONTESTER SA NOTE

Quels motifs ?

- Incohérence entre une appréciation satisfaisante et une notation faible ou qui stagne (voir les grilles de référence), notamment après un changement d'échelon ou un changement de corps.
- Appréciations contestables, y compris les trois pavés.

ATTENTION ! c'est toujours la note chiffrée qui doit être contestée.

Comment ?

- Dès communication de la proposition, il faut essayer de résoudre les difficultés par le dialogue avec le chef d'établissement. Agissez collectivement si possible et accompagné par un représentant de la section locale du SNES.
- Si le désaccord persiste, contestez votre notation auprès du recteur. La contestation argumentée s'effectue par la voie hiérarchique. Toutes les contestations sont soumises à la CAPA avant décision du recteur : contacter la section académique du SNES pour vous faire conseiller et, en tout état de cause, lui faire parvenir le double de la contestation accompagné de tous les éléments nécessaires pour suivi par les élu(e)s SNES en CAPA.

dat électif ni des absences pour congés (maladie, maternité...). L'état de santé ne peut non plus être évoqué.

Il est nécessaire de rappeler que le chef d'établissement n'a en aucune façon à porter appréciation sur la pratique pédagogique de l'enseignant. Il ne peut sanctionner, dans leur notation, les CPE qui refusent de sortir de leurs missions (intégration forcée dans « l'équipe administrative »).

Avancement

La notation administrative des TZR est de la responsabilité du chef d'établissement de rattachement. Cependant, il doit impérativement prendre contact avec le (ou les) chef(s) d'établissement où sont effectués les remplacements. On ne saurait tolérer que l'exercice comme TZR se traduise par des retards de notation sous prétexte de méconnaissance de la

« manière de servir » de la part du notateur.

La notation a une influence décisive sur la carrière puisqu'elle fonde le rythme d'avancement de chacun. L'écart de rémunération est considérable entre deux carrières lorsque, par exemple, l'une est parcourue au grand choix et l'autre à l'ancienneté. Chacun doit donc veiller attentivement à cette opération et ne pas négliger d'utiliser toutes les voies de recours possibles. ■

Xavier Marand
intercat@snes.edu

N.B. : La signature de la feuille de notation ne signifie pas qu'on en accepte le contenu mais seulement qu'on en a pris connaissance. C'est en fait une garantie de transparence. De la même façon, tout document complémentaire transmis au recteur par le chef d'établissement pour éclairer sa proposition doit être porté à la connaissance du collègue concerné.

Agrégés : attention à la note !

Les rectorats diffusent actuellement les avis annuels de notation 2008-2009 comme ils y sont obligés. Les notes qui y figurent sont celles qui seront prises en compte pour les opérations de gestion 2009-2010.

Une nouvelle procédure de notation pédagogique est introduite à partir de cette année¹. Les enjeux dépassent son seul cadre déjà problématique.

Sur ce dossier qu'il porte depuis longtemps, le SNES est intervenu à plusieurs reprises pour

exiger des garanties notamment pour la prise en compte des retards d'inspection.

Cafouillages

Les premières remontées des collègues montrent que cet aspect a été laissé de côté par l'inspection générale. Pourtant cette dernière est censée se fonder « sur le dossier individuel du professeur et sur l'ensemble des éléments d'informations [...] » pour arrêter la note, conformément au statut.

D'autres problèmes se posent : oubli de collègues, non prise en compte d'une inspection ayant eu lieu en 2008-2009, note baissée, absence de note...

Ne pas laisser faire

Il faut réagir immédiatement en adressant au ministre un recours gracieux à adapter à sa situation² que l'on soit promu ou non.

En ces temps où le métier est mis à mal et le paritarisme bousculé, montrons notre attachement

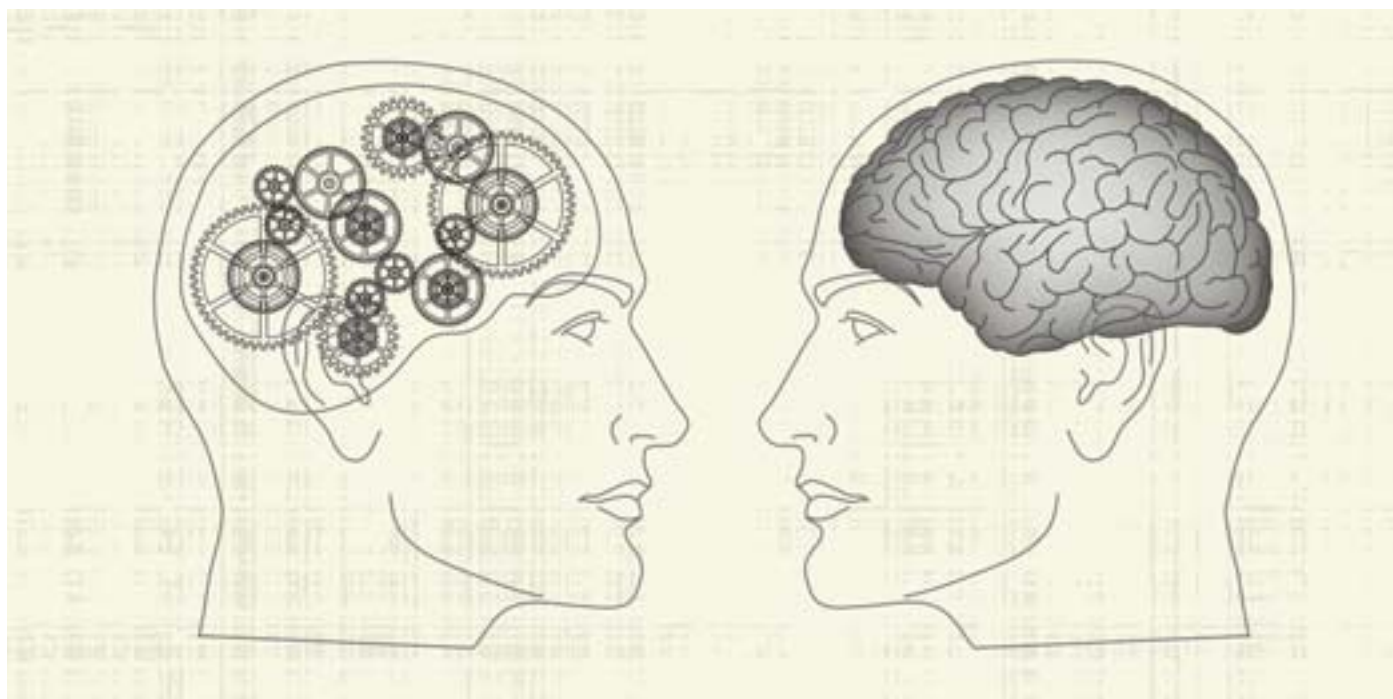


© Istockphoto.com - tioloco

à notre discipline et à l'égalité de traitement. ■

Didier Pihoué
agreges@snes.edu

1. <http://www.snes.edu/Notation-pedagogique-des-agreges.html>
2. <http://www.snes.edu/Agreges-attention-a-la-note.html>



Volant Fotolia.fr

LA MISE EN ŒUVRE du socle commun et des livrets de compétences pose de manière aiguë la question de l'évaluation des élèves, de son sens et de ses finalités.

Quels sont les enjeux de l'évaluation des compétences pour les enseignants et pour les élèves ? Quelles incidences sur les contenus et les pratiques ? Nouvelle version de « la tête bien faite » et, à ce titre, porteuse d'enjeux sociaux, ou simple outil de dérégulation et de remise en cause des disciplines ?

Compétences et évaluation : quels enjeux ?

Les compétences, qu'est-ce que c'est ?

Le terme était à l'origine utilisé dans le contexte de la formation professionnelle en référence à la capacité d'effectuer une tâche particulière. Dans les entreprises, les compétences renvoient à l'exercice de la qualification dans un contexte à la fois technique et social. La tendance est forte de reconnaître les qualités des individus et leur engagement personnel, à la place de la qualification, dans les grilles salariales.

Les programmes des formations techniques et professionnelles sont depuis toujours construits sous forme de « référentiels de compétences », déclinés en savoirs nécessaires pour leur exercice.

À travers les savoirs, les compétences sont évaluées.

Dans les années 1980, l'utilisation du mot « compétences » est généralisée dans l'éducation et renvoie à une certaine « capacité » à agir efficacement dans un contexte précis. Dans le premier degré, dès 1989 des listes de compétences à acquérir sont publiées, à côté des programmes.

La « charte des programmes » de 1992 définit des principes directeurs sur les contenus d'enseignement dans lesquels la notion de

compétence a une place importante, en tant qu'objectifs.

En 2005, la Loi Fillon impose le socle commun de connaissances et de compétences et son livret, inspiré largement des compétences-clés européennes. Les compétences sont plutôt vastes, englobantes : maîtrise de la langue française, pratique d'une LVE, éléments de mathématiques, etc.

En LV, les compétences renvoient à des capacités, celles des apprentissages des 5 activités langagières. Le CECRL* les juxtapose sans montrer le lien nécessaire entre elles. La question de la relation au sens et aux savoirs est donc posée. Le niveau A2 du CECRL, l'organisation des enseignements en groupes de compétences posent de multiples problèmes (voir article dans une prochaine US et dans la partie LV du site du SNES).

Qu'est-ce que ça change dans la classe ?

Là où certains voient dans le travail par compétences et l'évaluation des compétences un outil pour changer les pratiques, travailler en interdisciplinarité, faire progresser chaque élève à son rythme, imposer une évaluation positive et progressive des acquis en inté-

...les compétences existent en dehors du socle commun et des livrets de compétences.

Les enseignants n'ont pas attendu les injonctions problématiques du socle pour s'en préoccuper.

grant l'évaluation au processus d'apprentissage, d'autres le considèrent comme une « mystification pédagogique » – les savoirs étant relégués au rang d'instruments pour le développement de compétences – et craignent une éviction précoce des élèves en difficulté. En tout état de cause, la mise en œuvre du socle commun et des livrets de compétences conduit à définir des exigences minimales (le socle) et un niveau d'excellence (l'ensemble des programmes).

À terme, une évaluation sommative et chiffrée pourra-t-elle coexister avec une évaluation de compétences et le remplissage des items du livret individuel ?

En outre, les compétences existent en dehors du socle commun et des livrets de compétences. Les enseignants n'ont pas attendu les injonctions problématiques du socle pour s'en préoccuper.

Le socle commun renforce la hiérarchie des disciplines (certaines sont clairement identifiées quand d'autres jouent plutôt le rôle de « figurants » au service de l'acquisition de compétences comportementales ou transver-



Bernard Rey - Docteur en sciences de l'Éducation

Professeur honoraire à l'Université Libre de Bruxelles.

Il a été formateur d'enseignants en école normale puis en IUFM.

sales). Par ailleurs, le risque est grand que les élèves en difficulté se fixent encore davantage sur la tâche à accomplir sans toujours percevoir les notions pour lesquelles cette tâche est mise en œuvre et perdent de vue « l'univers conceptuel » de la discipline.

Le SNES est très inquiet de la surcharge évaluative que risque d'engendrer l'évaluation des compétences.

Il demande qu'un débat national sur ce qu'il faut enseigner au collège, sur les liens à tisser entre les différentes disciplines, sur la culture commune, soit engagé, utilisant les résultats de la recherche qui doivent être mieux diffusés dans le cadre de la formation initiale et continue. Il a mis en ligne une pétition : <http://www.snes.edu/petitions/index.php?petition=16>

Les enseignants doivent pouvoir travailler ensemble, se concerter dans le cadre de leur service, et en dehors de toute pression hiérarchique. ■

Sandrine Charrier

* Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

ET AILLEURS ?

Plusieurs pays ont adopté l'approche par compétences (Belgique, Québec, Suisse romande, Portugal...), avec des résultats divers. On peut regretter que leur expérience n'ait pas davantage été diffusée et prise en compte dans le débat français !

L'exemple du Québec : témoignage de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).

L'approche par compétences avait l'objectif caché d'obliger les enseignants à varier leurs stratégies d'enseignement. Nos différentes consultations auprès des enseignants montrent l'existence de changements majeurs, mais non sans difficulté, d'autant que leur accompagnement a été très insuffisant. Ils doivent maintenant assurer un suivi individuel plus poussé, s'attarder, observer, vérifier, noter comment chacun des élèves gère ses processus d'apprentissage. Cela impose de construire des outils d'observation et de prévoir des situations plus complexes d'apprentissage qui permettent de vérifier les stratégies utilisées ou non par chacun des élèves. La capacité d'un élève à mobiliser ses connaissances au moment opportun reste dans l'ensemble fort mystérieuse. Les études réalisées sur le transfert des apprentissages soulignent le peu de connaissances concernant l'activité cognitive qui consiste à réutiliser ses acquis dans de nouvelles circonstances. On demande donc aux enseignants d'apprendre aux élèves à devenir compétents et d'évaluer cette compétence tout en étant dans le flou sur la manière de s'y prendre.

Le retour au bulletin chiffré a été demandé par les parents qui ne comprenaient pas le langage de la réforme.

L'US : Qu'évalue-t-on réellement quand on évalue une compétence ?

Bernard Rey : Certains pensent que si on établissait la liste de ce qu'il faut apprendre à l'école, on pourrait ensuite facilement évaluer ces connaissances. Or, c'est un fantasme. Les promoteurs du socle commun ont cru résoudre le problème de l'évaluation mais ce n'est pas si simple. En Belgique des professeurs du secondaire n'ont toujours pas digéré l'arrivée d'un programme, pourtant initié en 2000, basé sur l'évaluation des compétences. Ils ont eu le sentiment d'une réforme imposée, portant implicitement le message « tout ce que vous avez fait jusqu'à présent ne vaut rien, il faut tout changer ».

L'US : Le travail par compétence impose-t-il de changer les pratiques ?

B. R. : Oui, l'intérêt des compétences pourrait être, sans changer les contenus, de pousser les enseignants à aller plus loin dans le sens donné aux apprentissages, mais non un sens extérieur à l'école, ce qui serait artificiel. Il s'agit, chaque fois que l'on introduit une notion, d'en montrer l'usage au sein du savoir. C'est, pour moi, le point le plus intéressant : une injonction à aller plus loin sur le plan pédagogique. Certains professeurs le font d'ailleurs déjà très largement.

L'US : Pensez-vous que le livret de compétences peut permettre de changer les pratiques et de faire progresser les élèves ?

B. R. : Il faut être prudent et je n'ai pas le sentiment que le livret de compétences, seul, puisse modifier les pratiques.

Les compétences les plus nombreuses sont des compétences qui exigent de l'élève qu'il ait automatisé des procédures, mais surtout qu'il sache les utiliser « à bon escient ». Certains savent tout de suite utiliser les procédures qu'on leur a apprises. Ce sont les autres qui nous intéressent, ceux qui ne comprennent pas tout de suite, voire jamais, l'usage de ces procédures. Dans les milieux plus favorisés, les enfants ont été familiarisés avec des formes de discours plus abstraits et cela les arme davantage sur un plan scolaire. Mon unité de recherche à Bruxelles travaille

QUELQUES OUVRAGES OU ARTICLES

Bernard Rey

- *Les compétences transversales en question*, Paris, ESF, 1996.

- « La notion de compétence dans les référentiels scolaires », *Actes du Congrès de l'AECSE*, Lille, 2001.

- *Les compétences à l'école : apprentissage et évaluation*, Bruxelles, De Boeck, 2003. Avec Carette (V.), Defrance (A.) et Kahn (S.).

- « Pourquoi l'école s'obstine-t-elle à vouloir faire acquérir des savoirs ? » in *Les situations de formation entre savoirs, problèmes et activités*, éd. L'harmattan, 2007.

là-dessus depuis dix ans et a trouvé quelques pistes, notamment en rapport avec la capacité des élèves à comprendre un discours « textualisé » qui ne soit plus lié à des situations concrètes et où les mots ne renvoient pas à des réalités visibles, mais se renvoient les uns aux autres. Il faudrait inventer des stratégies pour faire passer aux élèves ce sens de la textualité dès l'école primaire mais aussi et surtout au collège.

L'US : Avec le socle commun et les livrets de compétences, selon vous les disciplines sont-elles en danger ?

B. R. : Tout dépend des capacités d'irrespect des enseignants vis-à-vis des injonctions officielles. Par exemple, à mon sens, les trois dernières compétences du Socle Commun contreviennent à un certain esprit du système éducatif issu de Condorcet. L'école n'est pas là pour inculquer des attitudes normatives, elle est là pour enseigner des savoirs et ne se préoccupe d'éducation qu'à travers les savoirs, notamment en considérant que la valeur d'une affirmation ne dépend pas du statut de celui qui l'énonce, ce qui est essentiel du point de vue civique et démocratique. On ne cherche pas à éduquer les bonnes manières, mais à faire des citoyens libres et autonomes dans leur pensée. Il ne faudrait pas qu'on quitte ces idées fondatrices de l'école.

Propos recueillis par S. C.

POUR POURSUIVRE LA RÉFLEXION

- Rapport de l'IGEN de 2007 : Les livrets de compétences : nouveaux outils pour l'évaluation des acquis <http://www.snes.edu/Rapport-de-l-IGEN-sur-les-livrets,5506.html>
- CR du stage SNES sur les compétences et leur évaluation <http://www.snes.edu/Les-compétences-et-leur-evaluation.html>
- Analyses et argumentaires du SNES sur les livrets de compétences, le socle commun et la culture commune, et propositions ; liens vers les dossiers et colloques de l'INRP sur les compétences et le socle commun : <http://www.snes.edu/-Prises-de-positions-du-SNES-.html>
- Lucie Tanguy, *Former pour Réformer*, éditions La Découverte, 2007.
- Ouvrage collectif sous la direction de François Audigier, *Compétences et contenus - Les curriculums en questions*, éditions De Boeck, collection Perspectives en Éducation, 2008.
- Jean-Pierre Astolfi, *La saveur des savoirs, disciplines et plaisir d'apprendre*, ESF (Éditeur), 2008.
- Angélique Del Rey, *À l'école des compétences*, éd La découverte, 2010

ALORS QUE LA CRISE MONDIALE démontre la nécessité de services publics forts, pour protéger la population, les gouvernements conservateurs, en Europe comme ailleurs, s'obstinent dans l'application aveugle du dogme libéral. L'Éducation, présentée comme une charge, doit alors supporter de nombreux coups budgétaires. La lutte syndicale n'en devient que plus décisive.

L'Europe de l'éducation en luttés



Italie

La « scuola de-formata », l'école dé-formée : titre révélateur de la gravité des attaques contre les personnels et de la mise à mal du service public d'éducation. En effet, les personnels d'enseignement et d'éducation se retrouvent au centre d'une vaste opération de restructuration de la part du gouvernement italien. Devant cette attaque sans précédent, la grève du 11 décembre 2009 à l'appel de la FLC-CGIL, Fédération des Travailleurs de la Connaissance, a vu la mobilisation s'amplifier, prenant notamment la forme de manifestations dans tout le pays. 100 000 manifestants à Rome, 70 000 à Naples et 10 000 à Milan. Pour la FLC-CGIL « *des milliers de personnes ont dit non à une contre-réforme qui a pour seul objectif de réduire les budgets de l'Instruction Publique, privilégier les écoles privées et démolir la liberté de recherche et l'autonomie des universités* ». Parmi les mesures du gouvernement Berlusconi, un plan triennal de suppression de 130 000

postes (personnels enseignants et non enseignants). Traduction concrète : pour cette année scolaire 2009-2010 qui constitue la première année de mise en œuvre du plan, c'est la disparition programmée de 42 104 postes d'enseignants et de 15 167 postes de personnels auxiliaires, techniques et administratifs. Les personnels précaires sont eux aussi soumis à rude épreuve : 25 000 licenciements au total et non 12 000 comme le prétend le gouvernement alors qu'un plan de « stabilisation » du personnel précaire, certes insuffisant, avait été prévu dans la loi de finances de 2007 et 2008.

Dans la plateforme revendicative, l'accent est très fortement mis sur le respect des droits des personnels et la démocratie sur les lieux de travail. Être en désaccord avec la politique du gouvernement Berlusconi n'est pas chose facile pour ceux qui luttent pour la démocratie et la participation à la vie citoyenne.

Roumanie

Une politique de réduction systématique des emplois dans la fonction publique : c'est ce à quoi sont confrontés les syndicats roumains avec la confirmation d'une annonce qui avait été faite en décembre. Afin de respecter les conditions du plan de sauvetage du FMI (Fonds monétaire international), 100 000 emplois sur un total de 1,3 million de fonctionnaires vont être

supprimés. Concrètement, pour ce qui concerne le secteur de l'éducation, 15 000 postes vont disparaître au 1^{er} septembre 2010. Comme le souligne Gheorghe Isvoranu, président de la Fédération Spiru Haret, au cours des deux dernières années, 24 486 postes ont été supprimés par le ministère de l'Éducation. À cela s'ajoute une baisse des salaires de l'ordre de 31 % pour tous les employés du secteur public sur les mois de novembre et décembre 2009.

Les syndicats enseignants sont confrontés à une situation particulièrement difficile du fait de l'abolition d'une loi votée par le Parlement en 2008, laquelle aurait dû accorder une augmentation salariale de 34 % pour l'enseignement pré-universitaire (le primaire et le secondaire). Les dépenses publiques sont réduites et le dialogue social bafoué. Les syndicats enseignants ont lancé diverses actions afin de s'opposer à ces réductions drastiques d'effectifs et à la diminution des salaires des enseignants, qui sont déjà les plus bas d'Europe.



Hongrie

Le gouvernement a annoncé son intention de réduire le budget de l'éducation de 15 % afin de répondre aux contraintes imposées par le FMI (prêt de 12,5 milliards d'euros accordé en octobre 2008). Aucune négociation n'est menée sur ce sujet avec les partenaires sociaux.

Tous les employés du secteur public subiront une baisse de 8,3 % des salaires et une diminution des pensions de retraite. Le SEH, syndicat des enseignants hongrois, exige du gouvernement le règlement du problème des salaires.

Les négociations en cours restent difficiles car elles se déroulent à trois niveaux : national, régional et local.

En pleine période de campagne électorale avec les élections législatives au mois d'avril, le SEH interpelle les partis politiques afin d'obtenir une revalorisation du métier d'enseignant. ■

Odile Cordelier



Italie, 11/12/09 - Des milliers de manifestants dénoncent la casse de l'École publique italienne par Berlusconi.



Accord sur la carrière et l'évaluation des enseignants



Il aura fallu des mois de mobilisation de l'ensemble de la profession enseignante pour aboutir le 7 janvier à la signature d'un accord entre le ministère de l'Éducation et huit des quatorze organisations syndicales dont la FENPROF et la FNE. Selon les termes de Manuela Mendonça, secrétaire nationale de la FENPROF, « la signature de cet accord marque la fin d'une guerre très dure entre le ministère de l'Éducation et les enseignants. Le gouvernement précédent porte la responsabilité de cette guerre, certainement pas les syndicats qui ont gagné en crédibilité dans cette bataille et les enseignants qui ont vu la reconnaissance de la légitimité de leurs revendications ». Une des mesures phares concerne la disparition des deux catégories d'enseignants avec deux évolutions de carrière différentes (30 % de « professeurs titulaires » et le reste seulement « professeurs »).

La carrière sera identique avec une échelle salariale basée sur 10 échelons avec la possibilité pour tous d'atteindre le maximum de cette échelle. Pour souligner l'importance de cet accord, il faut rappeler que l'éducation est le seul secteur du public où il est possible d'atteindre le dernier échelon : toutes les autres professions ont des catégories avec un nombre limité de « places ». L'autre mesure concerne l'évaluation des enseignants qui se fera tous les deux ans. L'accord



a ouvert la voie à d'autres sujets de négociation avec le ministère de l'Éducation, conditions de travail et de service. Un acquis non négligeable pour les syndicats. ■

Odile Cordelier



COOPÉRATION AVEC LE CHILI

Un programme qui rayonne...

Le syndicat chilien des enseignants (Colegio de Profesores de Chile) vient de commémorer à Santiago les dix ans du programme de formation pédagogique qu'il a réalisé avec l'aide financière du SNES-FSU et d'un syndicat suédois (Larak forbundet). Ce programme, décentralisé dans toutes les régions du Chili, vise à développer une pédagogie critique mettant les contenus d'enseignement en relation avec leur contexte historique et leurs finalités explicites et implicites. Cette pratique rompt dans les classes avec le silence recouvrant les violences du coup d'État de 1973 et de la dictature militaire (dans le même esprit, un nouveau musée de la Mémoire et des Droits Humains vient d'ouvrir pour aider à clarifier et revivifier dans les consciences ce passé traumatique afin de le dépasser : « Perdre notre

mémoire, c'est perdre la possibilité d'imaginer pour nous-mêmes un futur différent », telle est la devise de ce musée). Le programme de formation du « Mouvement Pédagogique » issu du Colegio de Profesores de Chile, conçu comme instrument de

citoyenneté active et de transformation sociale, a été si apprécié qu'au cours de la rencontre commémorative des 13 et 14 janvier réunissant responsables syndicaux de la région Amérique Latine au sein de l'Internationale de l'Éducation, SNES, FECCOO

et FETE-UGT espagnoles, et deux cents militants du « Mouvement Pédagogique » Chilien, il a été décidé que les syndicats latino-américains devaient s'efforcer de le développer en même temps que les luttes sur le terrain purement syndical, de façon à enrayer les effets dévastateurs du néolibéralisme sur l'École Publique (précarisation et privatisation galopantes, mise sous tutelle pédagogique des enseignants, vision pragmatique des savoirs, etc.). Les syndicalistes latino-américains se sentent en effet une grande responsabilité en tant que forces vives de la société civile, face à l'espérance de voir émerger un nouveau modèle social sur leur continent. Et le résultat de la récente élection présidentielle au Chili montre que l'exigence de démocratisation doit être portée encore plus haut et fort ! ■

Dominique Giannotti



À LIRE

REVUE DES REVUES

LES MOMENTS LITTÉRAIRES

► N° 23, 1^{er} semestre 2010



Le dossier de ce numéro est consacré à Emmanuel Carrère, faisant se succéder portraits, entretien, œuvres inédites comme contrepoint aux tentations autobiographiques de l'auteur. Une intéressante confrontation. Deux autres rubriques se situent dans cette lignée, « confession » et « journal ».

N. B.

Notre sélection

► UNE HISTOIRE OUBLIÉE



Portrait d'une femme prof de philo, communiste et résistante qui avait disparu, comme beaucoup d'autres femmes, de la mémoire collective. Marguerite Buffard-Flavien nous revient avec cette biographie. Elle permet aussi de comprendre le contexte des années 30 marquées par la chasse aux communistes et celui de la Résistance. L'histoire se terminera le 13 juin 1944.

N. B.

• *Marguerite*, Christian Langeois, Le Cherche Midi, 396 p.

► UNE DÉCOUVERTE



Herbert Huncke était inconnu des lecteurs français. Il est classé dans la *beat generation*, ami qu'il est de Jack Kerouac et de William S. Burroughs, auteur de la préface de ces contes d'un monde marqué par la drogue et la débrouille. Un regard acéré, sans complaisance envers lui-même, racontant ce New York marginal un grand sourire aux lèvres. *Coupable de tout* est un titre qui va bien à toute cette génération. Une découverte tardive mais nécessaire.

N. B.

• *Coupable de tout*, H. Huncke, traduit par Héloïse Esquié, Seuil, 473 p.

► AIMEZ-VOUS GORKI ?



Le grand écrivain russe, Maxime Gorki - Pechkov pour l'état civil - est connu de tous les lycéens alors que sa vie reste un mystère. Pourquoi cet engagement aux côtés de Staline ? Dans ces récits autobiographiques, dont six sont inédits en français, un début de réponse est apporté. Le premier est tout un programme : « exposé des faits et des pensées sous l'influence desquels les meilleurs morceaux de mon cœur se sont desséchés... »

N. B.

• *Veille de nuit*, M. Gorki, traduit, présenté et annoté par Michel Niqueux, Mercure de France, 219 p.

LE SUD ET DIEU COMME BOUSSOLES

Rationalité irrationnelle

Les femmes, de manière générale, sont les grandes oubliées de toutes les histoires. La littérature ne fait pas exception. Flannery O'Connor (1925-1964) se doit d'être redécouverte. Elle fait partie de ces grands écrivains inscrits dans la réalité du Sud des États-Unis. Sa maladie - un lupus - et sa foi en Dieu lui ont permis de construire son propre monde, un monde cruel où l'irrationnel est mis au service d'une description méthodique de l'au-delà des apparences. Elle confronte tous ses personnages à la mort, omniprésente dans ses nouvelles comme dans ses romans. La lire est une expérience traumatisante pour le lecteur. Sa participation active est nécessaire pour faire vivre tous ses personnages, tellement semblables à ce que nous sommes. Dès son premier roman, *La sagesse dans le sang*, elle est reconnue comme un écrivain qui compte. Dans ses *Essais*, elle expliquera sa

démarche et sa définition du romanesque. À chaque fois, elle fera la preuve de sa lucidité, de sa volonté de voir le monde comme il est, le confrontant à son utopie. Cette édition des œuvres complètes permet de la retrouver, de lui redonner sa place dans la littérature, et pas seulement celle des États-Unis. Comme à l'habitude, des éléments biographiques et bibliographiques - Vie et œuvre - et une préface, signée Guy Goffette, permettent de dresser son portrait comme celui de son environnement. ■

Nicolas Bénéès

• *Œuvres complètes. Romans, nouvelles, essais, correspondance*, Flannery O'Connor, Quarto/Gallimard, 1 232 p.



L'art comme approche de l'identité

Christian Boltanski résiste à toute définition simple. Il n'est ni peintre, ni vidéaste, ni photographe... et tout cela à la fois. Son œuvre s'articule autour des thèmes de l'enfance, de la mémoire, de l'oubli, de la mort et, surplombant tous les autres, de l'identité. Il la cherche autre part que Besson. Dans ses racines, réelles ou imaginaires, dans ses installations, dans ses performances. Ces thèmes se succèdent puis s'entrelacent. Catherine Grenier nous introduit dans ces mondes, en retraçant et en analysant



ses créations depuis les années 60. Un travail inédit qui fait de ce livre une référence en même temps qu'une sorte de catalogue de l'exposition. Il est complété par des écrits de Boltanski, certains inédits, une biographie et un entretien avec Daniel Mendelsohn, écrivain américain. Une confrontation de mondes et la mise en évidence de préoccupations communes. ■

N. B.

• *Boltanski*, C. Grenier, coédition Flammarion/CNAP, 212 p., 39 euros. Exposition MONUMENTA au Grand Palais jusqu'au 21/02.

► GUERRE DE RÉCITS



La guerre israélo-arabe, on le sait, provoque des morts pour des luttes de territoires. On sait moins qu'elle se traduit par des récits opposés de mêmes réalités. L'auteur a voulu analyser, examiner les réactions du monde arabe à l'antisémitisme et au nazisme. En même temps, il réfute l'idéologie sioniste d'une terre sans peuple pour plaider pour une reconnaissance de la réalité de la Shoah et de la Nakba.

N. B.

• *Les Arabes et la Shoah*, Gilbert Achcar, Actes Sud/Sinbad, 528 p.

► COMPRENDRE LA MUSIQUE

Jean Molino, professeur de littérature comparée, s'est lancé dans une théorisation des œuvres musicales pour réaliser, par le biais d'une utilisation de toutes les sciences humaines, une



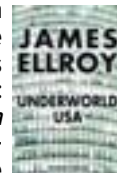
sémiologie de la musique. Une tentative fondamentale, même si le langage est quelquefois un peu abscons. Cette compilation de textes, écrits à des moments différents, portant sur la musique ouvre la porte à une approche différente de toutes les œuvres d'art. De quoi renouveler une théorie de l'esthétique.

N. B.

• *Le singe musicien*, J. Molino, Actes Sud/INA, 496 p.

► VIOLENCES AMÉRICAINES

James Ellroy n'en finira jamais de rendre compte de toutes les violences de la société américaine : depuis le célèbre *Dahlia noir* où il menait l'enquête sur l'assassinat de Betty Short à Los Angeles, en s'inspirant d'un fait divers réel et de la mort de sa mère, il a fait du meurtre, de la drogue et de la dépravation ses terrains de prédilection. Après *American tabloid* et *American Death trip*, Ellroy livre le dernier volume de sa trilogie *Underworld* :



Underworld USA explore l'Amérique des années 60, entre violences urbaines, attaques de fourgon blindé (une première scène d'anthologie), lutte des Noirs pour l'égalité civique, assassinats de Martin Luther King et de Robert Kennedy, complots du FBI de Hoover, Ellroy mène son investigation à un train d'enfer en confrontant ses trois personnages principaux à la face sombre de l'Amérique.

A. C.

• *Underworld USA*, James Ellroy, Éditions Rivages

► MIXITÉ NATIONALE

À l'heure où le débat sur « l'identité nationale » n'en finit pas de dérapier vers l'exclusion et la stigmatisation, à l'heure où certains voudraient pouvoir proposer de l'identité française une définition nécessairement limitative et simpliste, l'historienne Mona Ozouf livre un livre de souvenirs passionnant, *Composition française*, qui répond avec



Notre sélection

intelligence et subtilité à la question « qu'est-ce qu'être français ? ». D'où il ressort que, produit d'influences multiples voire contradictoires, entre héritage chrétien et valeurs républicaines, entre identité locale et construction d'une conscience nationale - notamment par l'école et l'apprentissage de la langue -, l'identité française est bien une « composition », toujours inachevée et heureusement complexe. **A. C.**

• *Composition française*, Mona Ozouf, Gallimard.

Polars

► UNE FEMME EN NOIR



Une nouvelle auteure de polar est toujours à saluer. Ingrid Astier prend ses modèles du côté de Michael Connelly pour une histoire portant sur les tréfonds de la nature

humaine. De quoi voir en noir la Seine, personnage principal de cette plongée dans la folie. La brigade fluviale et le 36 quai des Orfèvres sont les autres protagonistes de ce drame qui manque singulièrement - c'est le seul reproche qu'on peut lui faire - d'arrière-fond social. Sans être un coup de maître, c'est un coup qui porte. **N. B.**

• *Quai des enfers*, I. Astier, Série noire/Gallimard, 403 p.

► À LA MODE ISLANDAISE



Le polar nordique est à la mode. L'Islande, pour de mauvaises raisons, aussi. Arnaldur Indridason est l'un des grands auteurs de cette école. Le thème principal de ce roman,

au-delà des histoires - plusieurs intrigues se mêlent -, est celui des relations que les vivants entretiennent avec les morts. Pour lui, le travail de deuil n'existe pas mais les vivants permettent d'avoir une présence. **N. B.**

• *Hypothermie*, A. Indridason, Métailié/Noir, 304 p.

► UN NOUVEAU GRAND DÉTECTIVE



Nikolaï Hoffner, inspecteur principal de la Kripo, évolue dans l'Allemagne de Weimar. Nous sommes à Berlin en février 1927, dans les studios de la UFA. Un de ses cadres est mort assassiné. L'enquête se fera aux côtés de Fritz Lang et permettra une description au scalpel de cette société en perdition. Dans le même temps, on apprendra que l'enquêteur a tout raté, que son fils fait partie des jeunesses hitlériennes... Un nouvel auteur à découvrir absolument. **N. B.**

• *L'homme intérieur*, Jonathan Rabb, 10/18.

ROMAN

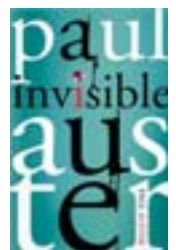
Le labyrinthe Auster

Le romancier Paul Auster est, avec Philip Roth, l'un des écrivains américains les plus lus et les plus aimés en France depuis que sa célèbre *Trilogie new yorkaise* - trois nouvelles labyrinthiques élevant la trame du roman policier au niveau de la quête métaphysique - l'a révélé au public européen. La parution aux États-Unis de son nouveau roman, *Invisible*, dont la traduction chez Actes Sud devrait intervenir dans les prochains mois, coïncide d'ailleurs avec la parution du nouvel opus de Philip Roth, *The Humbling*, un court roman d'une grande noirceur, dans lequel l'auteur de *Pastorale américaine* met en scène un grand acteur de théâtre subitement incapable de jouer, étranger à son art et à lui-même, et qui part brutalement à la dérive en recherchant vainement son salut dans une aventure amoureuse et érotique avec la fille de ses meilleurs amis...

Si Roth explore ses thèmes de prédilection avec le désespoir sans rémission qui caractérise ses œuvres les plus récentes - à l'exemple du magnifique *Exit le fantôme* que Gallimard a publié à la fin de l'année 2009 -, Paul Auster ne cesse également d'approfondir ses obsessions récurrentes : les troubles de l'identité, la vie comme succession d'improbables hasards réduisant à néant le contrôle de l'homme sur le cours de son existence, les affres de l'écriture, le rapport au langage, la frontière poreuse entre la fiction et la réalité. Si ses deux derniers romans, *Dans le scriptorium* et *Seul dans le Noir* n'avaient globalement pas convaincu, en dépit de pages superbes, il retrouve avec ce nouveau roman le meilleur de son inspiration. Toute œuvre d'Auster laisse son lecteur admiratif devant ce miracle : l'alliance subtile et mystérieuse du pur plaisir de la narration - nourrie par une imagination fertile et qui ne craint pas les coups de théâtre et les invraisemblances - et du questionnement métaphysique le plus complexe, sans oublier une interrogation permanente sur les pouvoirs de la fiction et la singularité de la vie de l'écrivain. Sans doute le romancier américain le plus « intellectuel » de sa génération, dont les références littéraires jouent le plus grand rôle dans la vie de ses personnages - le narrateur ou le personnage principal sont d'ailleurs souvent des écrivains -, Auster réussit ce tour de force d'être, en même temps, l'un de ceux qui se lisent avec le plus de plaisir, grâce à un style limpide, élégant et toujours

plus épuré - et comment oublier qu'il fut, avant d'écrire des romans, un poète et le traducteur de poètes français comme Mallarmé ? En ce sens, *Invisible* est une synthèse des œuvres antérieures d'Auster, qui réunit la veine romanesque d'œuvres telles que *Leviathan*, *Moon Palace* ou *Le livre des illusions* et la réflexion menée dans *L'invention de la solitude*, peut-être son plus beau livre, variations sur la figure du père disparu, l'enfance et la naissance d'une vocation d'écrivain.

Dans *Invisible*, la vie d'Adam Walker, jeune étudiant en lettres qui projette de devenir poète, est bouleversée par la rencontre, au printemps 1967, d'un énigmatique professeur français de l'Université de Columbia, Rudolf Born, qui lui propose de devenir le directeur d'une revue littéraire prestigieuse alors même qu'il le connaît à peine. C'est là le point de départ d'un récit plus poignant encore que ses histoires antérieures puisqu'elle fait d'Adam Walker - à maints égards un double du jeune Auster lui-même - une figure tragique dont la vie sera finalement brisée par les imprévisibles conséquences de cette rencontre apparemment anodine. Elle permet à Auster de mener son personnage dans le Paris de la Rive gauche - là où, jeune homme, il étudia lui-même -, d'aborder un thème aussi délicat que l'inceste, et de proposer une narration éclatée, trois narrateurs différents se succédant : Adam Walker lui-même, un ami de celui-ci et enfin une lycéenne amoureuse du jeune poète, devenue en 2007 professeur de littérature et qui retrouve Rudolf Born dans des circonstances particulièrement étranges - épilogue énigmatique, à l'image de ces trois cents pages d'où aucune vérité définitive ne saurait être tirée : le labyrinthe Auster tel qu'en lui-même, plus impénétrable et plus fascinant que jamais. ■



Alexis Chabot

• *Invisible*, Paul Auster, Henry Holt New York. Toutes les traductions en français des romans et essais de Paul Auster sont publiées aux éditions Actes Sud.

TRAVAIL DE MÉMOIRE

Comment transmettre notre histoire ? Didier Daeninckx et Jacques Ferrandez répondent à cette question par la voie de la BD et des histoires. Ils font un portrait de la France coloniale des années 50 à travers la trajectoire d'un Sénégalais, Ousmane. En butte au mépris et à la toute puissance de l'administration française. Des inserts historiques expliquent le contexte. Au total, un instrument pédagogique et ludique. **N. B.**

• *Nos ancêtres les Pygmées*, Rue du Monde/Histoire d'Histoire, 40 p.

DE POTTER À FREAKS

Les Héros de Florent Maudoux étudient à la Faculté des Études Académiques des Héros (FEAH) pour devenir les Méchants ou les Gentils de leurs futures aventures. Une histoire curieuse, souvent drôle qui alterne la couleur et le noir et blanc. Inspirés des aventures de *Harry Potter*, ces « Freaks » manient aisément la dérision. **N. B.**

• *Freaks Squeele*, Ankama Éditions.



NOS COLLÈGUES PUBLIENT

► VIVRE 68

L'indispensable Gil Ben Aych, esprit critique sans repos et sans compromission, s'attaque à Mai 68 sans donner, on l'imagine, dans l'élégie commémorative. À la fois récit de 68 telle il l'a vécue, réflexion politique, hommage à Jean-Toussaint Desanti, son *Soixante-huit* ne nous lâche pas et réalise sa propre promesse : ni « reniement honteux » ni « exaltation romantique », il rend tout simplement Mai 68 à la vie. **A. C.**

• *Soixante-huit*, Gil Ben Aych, L'Harmattan, 2009, 387 p.



UNE VORACITÉ NARRATIVE

Nouvelle histoire de clan

Depuis qu'il s'est exilé en Argentine, Tetro a rompu tout lien avec sa famille. Jusqu'au jour où Bernie son frère cadet débarque à Buenos Aires. Il ne doit y séjourner qu'un jour ou deux, le temps que le paquebot sur lequel il travaille, qui mouille dans le port, soit réparé. Des événements imprévus prolongent son séjour assez longtemps pour que des questions se posent sur le passé et que ressurgisse l'ombre d'un père despotique, célèbre chef d'orchestre...

Dès les toutes premières images, on est sous le charme. L'apparition de Bernie dans le décor nocturne du quartier de la ville qui sera le cadre récurrent du récit, crée une atmosphère à la fois légère et déjà oppressante. Bernie est resté sur la promesse que son aîné lui avait faite de venir le chercher un jour. Au lieu de l'explication qu'il souhaite, il essuie les marques d'une hostilité inexplicable. Un lourd secret de famille que Tetro serait le seul à détenir pourrait bien être à l'origine de ses accès de violence...

L'apparition de Miranda, la compagne de Tetro, dont la nature enjouée est servie par l'interprétation mobile et magnifiquement

débordante de Maribel Verdú, est peut-être le signe avant-coureur de la nouvelle orientation du récit vers ce qu'il deviendra insensiblement, un magnifique, un somptueux mélodrame. Il y a, dans le film de Coppola, une sorte de voracité narrative, un art de l'esquive, de la fausse piste qui pourraient donner lieu à une dispersion, à des contrastes. Les contrastes sont bien là mais ils sont là, paradoxalement pour mieux servir la cohérence du récit.

Comme dans *Le Parrain*, *Tetro* renoue, dans une tonalité plus intimiste, avec le thème de la rivalité au sein d'un clan. Ici, la puissance du patriarche est basée sur sa célébrité et comme dans *Rusty James*, Coppola traite son sujet en noir et blanc pour la partie actuelle. La couleur est utilisée pour les flash-back dont le grain délavé renvoie au cinéma amateur.

Tetro est un film-fleuve, une sorte de fresque confidentielle axée sur le contraste des personnalités opposées des deux frères. Un film âpre dont la douceur, la charge émotive existe mais en filigrane. Les rebondissements du scénario, la violence plus souvent sous-



jacente qu'exprimée mais palpable, donnent un récit à la fois heurté et fluide.

Tous les comédiens sont formidables. Coppola avait écrit le personnage de Tetro pour Mat Dillon. Vincent Gallo lui apporte une ambiguïté, un côté décadent de loser marginal et rebelle avec autant de force et de volonté que de veulerie. Alden Ehrenreich, totalement inconnu jusqu'ici, est un Bernie touchant et Maribel Verdú est merveilleuse de force, de gouaille et de retenue. ■ **Francis Dubois**

• *Tetro*, Espagne-Italie-Argentine, un film de Francis Ford Coppola.

MUSIQUES

• CLASSIQUE

Polyphonies baroques

Bach, toujours : après des siècles d'indifférence, nous n'en finissons pas de redécouvrir la richesse, la grâce teintée d'austérité de la musique du maître de Leipzig. Les intégrales des cantates se multiplient (avec une mention spéciale à l'intégrale du superbe « Bach Collegium Japan », dirigé par Masaaki Suzuki). Un nouvel enregistrement, intitulé *Bach, violin and voice* (DG) attire particulièrement : la violoniste Hillary Hahn, découverte – encore enfant ! – par un exceptionnel enregistrement de



Sonates et parties pour violon seul de Bach a réuni à ses côtés deux chanteurs de très haut niveau, le baryton Matthias Goerne et la soprano Christine Schäfer. Accompagnés par l'Orchestre de chambre de Munich, ils livrent de superbes extraits de cantates, de la *Messe en si* et de la *Passion selon Saint Matthieu*, et rendent un superbe hommage à ce grand art polyphonique. **Alexis Chabot**

• *Bach, violin and voice*, Hilary Hahn, Matthias Goerne, Christine Schäfer (Deutsche Grammophon).

• LIRE LE JAZZ ET LE BLUES

Peut-on définir le jazz ?



Laurent Cugny, fondateur de l'orchestre Lumière, un temps directeur de l'ONJ, ami de Gil Evans, a consacré sa thèse à appréhender les structures du jazz. En résulte une approche pluridimensionnelle permettant d'apercevoir la rupture que représente le free jazz. D'une approche difficile, ce livre traite avec sérieux mais sans trop d'esprit de sérieux un sujet trop souvent considéré comme secondaire. Un livre de référence.

Jazz et histoire

Il manquait une histoire du jazz sous l'Occupation pour mettre en pièce tous les cli-



chés, les mensonges répétés à ce sujet. Gérard Régner a construit sa thèse suivant deux directions. D'abord en faisant la preuve que le jazz avait droit de cité, ensuite en expliquant le pourquoi des mensonges. Une lecture à la fois de l'Occupation et de l'évolution du point de vue des historiens sur cette période.

Origines du blues

Alain Gerber s'est spécialisé ces derniers temps dans les biographies romancées à sa sauce des musiciens de jazz qui comptent. Ici il s'attaque à plus forte partie. Rien de moins que le blues lui-même. Cette histoire est à la fois individuelle et collective. L'individu exprimant, par la musique, le destin de toute une communauté. Le romancier est obligé de se faire historien pour rendre compte de l'esclavage, de la guerre de Sécession et de la place du Sud des États-Unis. À l'arrivée une grande réussite.



Nicolas Bénéès
• *Analyser le jazz*, Laurent Cugny, Outre Mesure/Contrepoints, 576 p.
• *Jazz et société sous l'Occupation*, Gérard Régner, L'Harmattan, 296 p.
• *Blues*, Alain Gerber, Fayard, 651 p.

DANSE

Réflexions sur la danse

La Part de l'Œil est une revue qui se veut « de pensée des arts plastiques » et vient de consacrer un numéro spécial sur *ce qui fait danse*, une approche des formes de la chorégraphie comme de la place du danseur dans le contexte artistique d'aujourd'hui. Il n'est plus possible de danser comme avant, il faut donc redéfinir cet art spécifique. La performance, une des caractéristiques du jazz, est devenue essentielle pour cette définition. La danse se transforme. Elle est actuellement le lieu où s'effectuent le plus de recherches esthétiques. Un numéro essentiel, même si l'écriture est quelquefois un peu obscure.

• *La Part de l'Œil*, Éditions La Part de l'œil, Bruxelles, www.lapartdeloeil.be



ENTRETIEN AVEC NELLY LE GRÉVELLEC
Directrice du théâtre Dunois

Art et enfance de l'art

L'Université syndicaliste : Vous êtes liée à ce théâtre depuis son origine ?

Nelly Le Grévellec : Presque. Au départ, il s'agissait d'un entrepôt réhabilité par un collectif d'artistes. Des compagnies de théâtre militant qui axaient leur travail sur les problèmes du moment et qui ont eu besoin de se sédentariser. Se sont ajoutées à eux des associations à vocation militante. L'endroit est devenu un lieu engagé. Très vite, troupes et associations ont eu besoin de gens pour gérer cette maison. Je suis arrivée à ce titre en 1978. Mais petit à petit le militantisme s'est délitée et il a fallu trouver une autre vocation à ce lieu.

L'US : La musique ?

N. Le G. : La musique était le domaine de compétence de Sylvain Torikian qui dirigeait le théâtre avec moi. Jazz, musique improvisée, on est très vite devenu un lieu réputé pour ça. L'établissement était sur une zone vouée à la démolition. Nous avions un bail de deux ans, on y est resté treize ans. Assez de temps pour se faire une place dans le paysage culturel parisien. Une réputation qui nous a valu d'être relogés rue du Chevaleret, où nous avons repris les activités musicales. Très vite, on a dû faire face à l'hostilité du voisinage et à une volée de pétitions à cause d'un défaut d'insonorisation du bâtiment.

Il a fallu abandonner la musique amplifiée et mettre en place une programmation plus diversifiée. On s'est alors intéressé à la danse. À l'époque, se créaient de nombreuses compagnies qui avaient besoin d'un lieu comme le nôtre pour montrer leur travail. Des chorégraphes, aujourd'hui réputés, sont passés par ici. Côté théâtre, on proposait depuis le début des spectacles jeune public le mercredi et le dimanche. À la suite d'un procès avec les constructeurs, le théâtre a été fermé pendant plusieurs mois et refait entièrement. Il a fallu redémarrer sur de nouvelles bases avec la certitude qu'une programmation trop éclectique nuit à la constitution d'un vrai public.

L'US : Vous décidez alors de vous consacrer au jeune public.

N. Le G. : Il y avait à Paris de nombreux petits lieux qui proposaient de petits spectacles mais pas de réel théâtre dédié aux enfants. Mon idée c'était de donner aux enfants



le meilleur tout de suite. Je connaissais déjà beaucoup d'artistes dont je savais la qualité du travail. J'ai constitué une première programmation qui a eu une très bonne fréquentation avec des formes parfois difficiles. C'étaient des spectacles aux formes esthétiques complexes. Pour moi, le théâtre doit poser des questions, plus que donner des réponses. Être enfant c'est être dans un monde qu'on apprend chaque jour à comprendre. J'ai persisté dans mes choix et les résultats prouvent que j'ai eu raison de penser que l'art ne doit pas descendre à la portée de l'enfant mais, au contraire, l'aider à s'élever.

L'US : Vous proposez aux enseignants une approche des spectacles.

N. Le G. : Il y a la possibilité de rencontrer les artistes à l'issue de la représentation et nous élaborons des dossiers pédagogiques pour que les professeurs puissent travailler en amont. Dans le cas de certains spectacles plus difficiles, il nous arrive d'aller préparer les enfants afin de rendre la chose qu'ils vont voir familière. Je pense qu'en règle générale et à plus forte raison quand il s'agit d'enfants, on ne devrait jamais aller au théâtre sans savoir ce qu'on va voir. Partant de l'idée que le théâtre ne doit pas être du pur divertissement mais un moyen de questionner le monde, il faut savoir à quelle interrogation on va être confronté. Il est possible d'amener les enfants dans le domaine de l'imaginaire sans utiliser l'imagerie naïve que la société de consommation leur propose souvent.

L'US : Vos programmations s'adressent à quels âges ?

N. Le G. : Nous proposons des spectacles dès 2 ans, d'autres pour les élémentaires, d'autres aux collégiens et lycéens. Il devient difficile de rencontrer le public adolescent, un âge pourtant déterminant. Les professeurs sont en première ligne pour mener la résistance à la culture consumériste qui happe les adolescents. Il faut qu'ils persistent, malgré les difficultés qu'ils rencontrent parfois dans leurs administrations. L'art contre la barbarie ! Ce slogan est de plus en plus d'actualité. ■ **Propos recueillis par**

Micheline Rousselet et Francis Dubois

Théâtre-Forum

Dès 2007, bien avant que soient connus les suicides de personnels de France Télécom, les conséquences de la privatisation, la mise en concurrence des salariés, la déshumanisation des rapports sociaux générateurs de grande souffrance au travail... avaient été scénarisés, à la demande du CE de France Télécom, par la Compagnie NAJE, dont le titre est déjà tout un programme (*Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir*). Ce spectacle, *Les impactés*, poursuit son tour de France avec 13 comédiens et sera le **4 février** dans une petite ville près de Lyon, à Marcy-l'Étoile. Parmi la trentaine de créations depuis 1997, sont également à découvrir prochainement, le **10 février** à 14 heures à l'université de Nanterre *Discriminations ?* (Amphi Lefebvre, entrée libre, dans le cadre d'une journée sur le handicap organisée MGEN-LMDE), le **13 février** à Montreuil, avec une nouvelle création, *Les étranges (sans papiers et autres sans)* associant cinquante comédiens dont dix professionnels. Pour cette compagnie, animée par Fabienne Brugel, cofondatrice issue du Théâtre de l'Opprimé-Augusto Boal, un spectacle de théâtre-forum, c'est une assemblée, comme une fête. C'est un acte à commettre ensemble. Sur scène : des comédiens, professionnels ou non, avec des histoires vraies issues de rencontres avec ceux qui les vivent. Elles nous concernent tous car elles parlent aussi de nous qui voulons la liberté, la dignité et la justice. Le spectacle est joué une première fois, pour que chacun en saisisse le sens. Les scènes disent des réalités qui ne nous conviennent pas, en dévoilent les enjeux et demandent comment faire pour changer cela.

Dans la salle : vous et d'autres, pas des spectateurs passifs mais des acteurs du débat. Est rejouée une deuxième fois chaque scène problématique. Alors, ceux qui le souhaitent peuvent faire stopper à tout moment et venir sur scène pour jouer leur point de vue, et tenter de faire bouger les choses. Pour intervenir, il faut remplacer le personnage avec lequel on se sent solidaire, parce qu'alors, l'intervention prend le poids de l'action tentée.

Faire forum, c'est s'essayer ensemble à l'action transformatrice et peser ses conséquences. Pour que demain, les choses ne soient plus tout à fait comme avant...

P. L.

• Pour réserver (c'est gratuit mais sur réservation), en savoir plus, proposer une programmation... Cie NAJE - 57, rue Roger-Salengro, 92160 Antony. Tél./fax : 01 46 74 51 69, www.naje.asso.fr

Actualité culturelle sur www.snes.edu

Chaque semaine de nouveaux compléments aux pages culture de ce magazine, avec l'actualité cinématographique, théâtrale, chorégraphique, musicale... des débats et conférences, expositions, festivals, entretiens avec des auteurs et artistes, des informations de collègues créateurs... et, lorsque nous en avons connaissance, les échos de mobilisations des professionnels de divers secteurs artistiques contre les conséquences des orientations gouvernementales de culture du « résultat », de désengagement de l'État réduisant le budget, démantelant l'action culturelle, précarisant la création... (avec aussi quelques pétitions à signer pour soutenir des équipes de théâtres, du Palais de la Découverte...).

Près de 700 articles ont été mis en ligne dans ces rubriques depuis trois ans.

Découvrez-les en trois « clics » en allant dès la page d'accueil sur « Publications, éditions, culture » dans le premier encadré à gauche titré « Le SNES », puis sur « Culture » (ou directement par www.snes.edu/spip.php?rubrique2562). Est également accessible en permanence, pour les syndiqués seulement (avec le mot de passe de la carte SNES), la base « Réduc' SNES » de la centaine de théâtres et festivals acceptant de faire bénéficier les syndiqués d'un tarif réduit, dans diverses régions...

Si vous connaissez d'autres lieux pouvant accepter d'être partenaires, d'autres initiatives culturelles de qualité à soutenir... contactez-nous.

Philippe.Laville@snes.edu



Ça, c'est le jazz en Val-de-Marne

Le jazz est déjà là. Il s'est installé dès le 29/01 et il y restera jusqu'au 20/02. Les *Sons d'hiver* arrivent après la neige. Heureusement ! Ils sont marqués par le sceau de la commémoration. Les « tributes » – hommages – se multiplient. Don Cherry, trompettiste clé du free jazz puis de la fusion, Cole Porter, grand pourvoyeur de standards, Leonard Cohen, Bob Dylan et le dernier et non le moindre aux « Black Panthers », groupe politique radical des années 60-70 associé très souvent au free jazz. Il ne faudra pas rater, le 10/02, l'hommage à Chester Himes rendu par James Sallis ni Michel Edelin Trio avec Nicole Mitchell.

Nicolas Bénéès

• *Sons d'hiver*, rens. : 01 46 87 31 31, www.sonsdhiver.org

Pour donner de l'image à vos cours : Lesite.tv

CRÉÉ EN 2003, en partenariat France 5/ Scéren-CNDP, avec le soutien des ministères de l'Éducation et de la Culture, Lesite.tv est une vidéothèque en ligne sur abonnement (d'un établissement scolaire ou d'une collectivité locale). Des équipes hésitent à s'abonner, des établissements abonnés s'en ser-

vent trop peu. Il existe sur le réseau de nombreuses ressources, gratuites ou non, mais Lesite.tv, du fait de la spécificité de ses partenaires, mérite d'être exploré et stimulé à développer ce qui répond le mieux à nos exigences. Nous avons l'impression que l'utilité de ce site encore jeune varie, à ce jour, selon les disciplines et les

niveaux d'enseignement. Nous souhaiterions recueillir vos avis : utilisation faite, problèmes rencontrés, modes de financement (l'établissement, la collectivité locale, etc.), activités pédagogiques menées. La synthèse de vos contributions serait publiée sur le site d'ADAPT. Merci pour votre collaboration.

Lesite.tv : donner de l'image à vos cours... mais pas seulement

Objectifs généraux de la Chaîne et de Lesite.tv

Conjuguant innovations technologiques, innovation pédagogique et actualités de l'éducation au profit de l'apprentissage de tous les élèves, notamment ceux à besoins particuliers, Lesite.tv est à la fois un corpus de ressources – 2 600 séquences structurées dont l'origine iconographique est de qualité (INA, CNDP, CNC, National Gallery...) – et un ensemble de services associés : accompagnement pédagogique pour guider l'utilisation en classe et espace collaboratif interactif.

- La **vidéothèque** : les vidéos, à télécharger sur le serveur de l'établissement, sont indexées aux points-clés du programme scolaire, elles couvrent vingt disciplines et sont réparties selon trois niveaux de scolarité.

- Des **accompagnements pédagogiques** associés aux vidéos ; des dossiers thématiques transdisciplinaires et transversaux, par exemple un module interactif d'éducation à l'image, en collaboration avec le CLEMI.

- **ZEprof** : les professeurs peuvent poster des contenus dans l'espace collaboratif, regarder les vidéos en avant-premières sur l'actualité scolaire et échanger des scénarios d'utilisation.

Lesite.tv dans les établissements

Près de 5 000 établissements sont actuellement abonnés. Grâce à une seule clé d'accès, le site a sa place dans les environnements numériques de travail. Mais parfois, au niveau des établissements, des problèmes surviennent : problème de

connexion en présence d'un « pare-feu » inhibiteur, manque d'information partagée entre rectorat et établissement ou de liaison avec le CRDP ou le CDDP qui assurent l'animation et la formation dans le cadre du GIE (groupement d'intérêt), méconnaissance au sein de l'établissement des contenus disciplinaires, ce qui restreint souvent l'utilisation aux disciplines où le recours à l'image est nécessaire. Les enseignants documentalistes ont un rôle stratégique pour développer les usages, autant auprès des nouveaux collègues que des élèves.

Démarches disciplinaires et approche transversale

L'exemple ci-contre illustre la conjugaison des démarches disciplinaires et des approches transversales : cadre commun européen des langues, histoire moderne et histoire des arts, en profitant du patrimoine de la National Gallery.



Résumé : This extract presents us with an important page of history at the time of Henry VIII of England, and shows Holbein's skill at painting difficult shapes and textures. It deals with the need of some people to leave a trace of their passage on earth.

Cursus : Niveau B1-B2 / Langues vivantes : anglais.

Innovation technologique et pédagogie différenciée

« Lesite.tv pour tous » propose une version répondant aux

recommandations internationales d'accessibilité sur Internet. Grâce au player adapté, lesite.tv pour tous peut lire deux flux vidéo en

AVIS DE COLLÈGUES

En histoire-géographie et éducation civique

« Depuis trois ans, j'utilise surtout des vidéos de l'émission Galilée dans le cadre des cours en m'appuyant sur les fiches pédagogiques proposées que j'adapte toujours en fonction de mes objectifs et du niveau de mes élèves. Depuis un an, j'utilise aussi les ressources en éducation à l'environnement et au développement durable, réactualisées régulièrement. Les dossiers thématiques permettent d'avoir une vision globale des problématiques. Dans ma discipline, les vidéos sont de très bonne qualité, courtes et très adaptées à l'usage pédagogique. L'espace d'échange ZEprof me paraît un bon moyen d'échanger des expériences de pratiques de classe. Et le site donne accès à des logiciels gratuits testés et faciles à mettre en œuvre.

Il y a cependant des lacunes en éducation civique (droits des enfants, la justice) et Lesite.tv n'est pas encore adapté aux nouveaux programmes (Sixième cette année...). »

Johanne M. (actuellement en collège)

En sciences de la vie et de la Terre

« J'ai essayé d'utiliser Lesite.tv en collège mais n'ai que très peu trouvé de matériel adapté à mes pratiques car les vidéos sont surtout explicatives, "clefs en main", elles tendent à se substituer à l'enseignant plutôt qu'à l'épauler. Très courtes, elles ne laissent pas place à l'interrogation, apportent des réponses immédiates. Je suis plutôt à la recherche de documents de questionnement - iconographie/vidéos, témoignages, interventions de chercheurs... - qui laisseraient davantage de place au professeur pour conduire la recherche, le débat ou la démarche expérimentale. Mais le site peut évoluer et mon exploration est incomplète même si j'y ai passé du temps. »

Xavier Hill (actuellement en collège)

En technologie

« J'utilise Lesite.tv, jamais en ligne, mais en téléchargeant les vidéos qui m'intéressent, surtout celles concernant la protection de la planète. »

« Je suis intéressé par cette approche de la vidéo mais les films pour la technologie sont rares et certains ne m'ont pas convaincu car trop complexes. [...] Je reste favorable à ce site et ce processus de diffusion mais il faut qu'il s'enrichisse. »

« Les développeurs de produits multimédia pédagogiques [doivent comprendre] que, pour rentrer dans les collèges, ils iront plus vite en passant par la technologie, matière qui utilise le plus l'informatique. D'ailleurs, le responsable TICE est souvent un professeur de techno. »

Maryse Ballot, Didier Guyon, Julien Savi



© France 5 Lesite TV

même temps. 600 minutes de vidéos sont ainsi proposées en Langue des signes française (LSF) et en Langage parlé complété (LPC). Le sous-titrage permet de comprendre la séquence.

Cette possibilité s'adresse naturellement aux élèves déficients auditifs. Elle est très utile aussi avec des élèves autistes ou ayant des troubles de l'apprentissage car on peut fragmenter les contenus pour n'aborder qu'une difficulté à la fois, recourir à l'image et au geste pour communiquer et étayer le système verbal défaillant.

2010 : les projets en cours

- Développement en cours de *EduTube* : plate-forme multilingue à portée européenne de contenus éducatifs. L'enseignant pourra télécharger les contenus, créer des scénarios pédagogiques et poster des vidéos (Italie, Grèce, Roumanie).
- Offre individuelle dans un premier temps pour les professeurs d'histoire-géographie, de sciences de la vie et de la Terre et du premier degré.
- Offre groupée avec les jalons du temps présent de l'INA. ■

Jacqueline Bravo-Garcia

NOS COUPS DE CŒUR DU MOIS

- Les dernières expositions virtuelles de la BNF, ne démentent pas leur réputation de qualité : - la légende du roi Arthur <http://expositions.bnf.fr/arthur> - choses lues, choses vues <http://expositions.bnf.fr/lecture>
- Le *café pédagogique* publie sa sélection annuelle de sites : http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/pages/indis_2010.aspx
- Les blogs de deux documentalistes : C. Boutier, <http://litterature.jeunesse.over-blog.com> et M. Bernos, *Le bateau livre*, <http://lebateau.livre.over-blog.fr>
- *Sciences Pour Tous*, <http://www.sciencespourtous.org>, créé en 2005 à l'instigation de plusieurs maisons d'édition, propose une sélection de 3 000 livres classés par discipline et public.
- *Universciencetv*, <http://www.universcience.tv> issu de l'établissement regroupant *Cité des sciences* et *Palais de la découverte*, se présente comme la première webTV scientifique (mise à jour hebdomadaire, chaque vendredi à 0 h !). Vidéos téléchargeables, gratuites, de bonne qualité. Pas encore très fourni mais prometteur, on peut s'abonner au flux RSS pour se tenir informé des nouveautés... À noter, la séquence « actualité sciences » (10 mn mais on peut couper) qui, pour le 3^e numéro commence par des explications claires sur le séisme d'Haïti, utilisables au collège.
- Une mine d'informations et d'outils d'éducation à l'image sur le site de J.-P. Achard, consacré à l'image <http://surlimage.info>
- *Les carnets du Capitaine Dreyfus*. Les éditions *Artulis* proposent une édition de luxe des carnets et de leurs commentaires, qui ne sera pas à la portée de tous ; mais mettent en ligne gracieusement le fac-similé des dits carnets : <http://www.editionsartulis.fr/dreyfus/sommaire.htm>
- DVD du CRDP de Franche Comté : *Toussaint-Louverture et l'abolition de l'esclavage*, film documentaire et dossier pédagogique <http://crdp.ac-besancon.fr/index.php?id=toussaint-louverture>

Parlons « pratique » : comment, quand ?

GESTION DU SITE

- L'administrateur du site de l'établissement donne une clé « enseignant » aux professeurs pour qu'ils se créent un compte ; puis les enseignants distribuent la clé d'accès « élève » pour que chaque élève crée son compte. On peut accéder depuis son domicile... et on peut installer un poste en libre-service, par exemple au CDI.
- Chaque utilisateur peut créer un espace personnel (pour retrouver et annoter ses vidéos préférées) ou créer un blog thématique ou de classe en quelques clics.
- L'enseignant peut proposer ses propres fiches d'activité et utiliser celles des collègues.

UTILISER EN CLASSE DES RESSOURCES VIDÉOS ?

De nombreux collègues utilisent des documents vidéo, soit pour débiter un cours et sensibiliser les élèves à une question, soit pour « montrer » un phénomène... Ils utilisent plus volontiers des programmes courts per-

mettant de combiner dans la même séance le visionnage et l'exploitation pédagogique.

Indépendamment de la nécessité de l'image, l'utilisation de telles ressources permet de diversifier les outils didactiques et de pratiquer la différenciation pédagogique, elle peut favoriser la mémorisation des connaissances, l'autonomie des élèves (au CDI par exemple), développer l'attention visuelle et auditive, apprendre à identifier les sources, à distinguer les genres filmés (fiction, documentaire...), etc. Quand donc utiliser *Lesite.tv* ? Au début d'une séquence, en amorce, découverte... ; pendant les apprentissages pour vérifier une hypothèse, illustrer... ; après en aide à la mémorisation, au transfert, en synthèse, en support d'évaluation...

Quelles activités ? Visionner seul ou en groupe une vidéo et la décrire ; visionner sans le son, prendre des notes, revoir avec le son et réfléchir au statut des nouvelles informations perçues ;

rechercher des vidéos pour préparer un exposé ; ou simplement visionner puis répondre à des questions ; etc.

MOYENS REQUIS

Est-il possible de visionner une même vidéo sur tous les postes d'une salle ? Cela dépend du débit de la connexion. Il est souvent conseillé de télécharger au préalable la vidéo sur un poste équipé d'un vidéo-projecteur, une clé

USB ou un DVD (après conversion des fichiers en MPEG-1). Les logiciels nécessaires sont un lecteur vidéo comme *Windows Media Player* ou *VLC* (application libre), *Acrobat Reader* (gratuit) pour consulter et imprimer les fichiers PDF, *Flash Player* (également gratuit) pour visualiser les images animées. Consulter l'assistance en ligne pour un téléchargement pas à pas. ■

Yves Cauet

- Articles et liens : Jacqueline Bravo-Garcia, chargée de mission au CNDP ; Jean-Pierre Hennuyer, groupe des professeurs documentalistes du SNES ; Yves Cauet, groupe SVT du SNES. Pages réalisées par Alain Prévot, pour Adapt-SNES, 46 avenue d'Ivry, 75641, Paris Cedex 13, 01 40 63 27 70, alain.prevot@adapt.snes.edu

Ces articles sont soumis à la licence Creative Commons, la reproduction exacte et la distribution intégrale sont permises sur n'importe quel support, à autant d'exemplaires que vous le désirez, pourvu que cette notice et les mentions de copyright soient préservées, et à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

Tous les articles multimédias parus dans *L'US* magazine, des centaines de tests de cédéroms éducatifs, de nombreux liens, le catalogue des publications d'Adapt (commande en ligne possible) sur <http://www.adapt.snes.edu>

Denis Paget répond aux questions de Véronique Ponvert

“Collège commun, collègue humain”

Denis Paget est bien connu des lecteurs de *L'US* : ancien secrétaire général du SNES, il est aussi l'auteur d'ouvrages sur l'Éducation qui ont fait date : *Aventure commune et savoirs partagés*⁽¹⁾ réflexion aboutie sur la notion de « culture commune » qui a largement nourri la réflexion de la FSU ; *Petite histoire des collèges et lycées*⁽²⁾ plus récemment...

L'US Magazine : Dans tes derniers travaux, tu as choisi de consacrer ton étude au niveau du collège ; en quoi ce « collège commun » te paraît-il un palier essentiel de la scolarité ?

Denis Paget : Le collège est pris dans des tensions qui concernent l'ensemble du système éducatif ; la tension la plus forte touche au rôle accru de la scolarité dans la division du travail et l'accès à l'emploi, de plus en plus problématique pour les jeunes. Le collège se charge d'une première grande division entre ceux qui accèdent au lycée général et technologique, ceux qui accèdent à l'enseignement professionnel et ceux qui sont déjà sur la pente de la disqualification. C'est bien au collège que les jeunes et les familles commencent à vivre ce partage quasi irréversible et c'est donc pour cette raison que le collège est un lieu majeur de l'anxiété sociale. Il prétend être très attentif à l'égalité alors qu'il est une plaque tournante impitoyable.

L'US Magazine : Le collège subit des transformations depuis la loi Fillon : le socle commun et l'évaluation des compétences en dénaturent profondément le sens. Tu développes ton opposition au socle en établissant une comparaison entre « socle » et « RMI » : peux-tu nous l'expliquer ?

D. P. : Le socle, malgré l'affichage, n'a rien de commun. Certains élèves et certains établissements s'en contenteront comme du seul horizon accessible. D'autres continueront à viser les programmes dans leur intégralité et ne valideront le socle que comme une formalité administrative. Le socle installe bien un double curriculum. Il ne garantit en rien un accès à une culture permettant des poursuites d'étude ; il n'est même pas un SMIC, il fonctionne comme le RSA : rendre les personnes responsables



Le risque est grand que l'approche par compétences renforce la tendance des élèves en difficulté à se réfugier dans les tâches sans en comprendre les enjeux conceptuels

intégralement de leur échec (scolaire ou professionnel). Il camoufle plus l'incapacité des politiques éducatives à réduire l'échec scolaire et l'échec social qu'il n'autorise les victimes à espérer atteindre des qualifications suffisantes pour une insertion durable dans la société et dans l'emploi.

L'US Magazine : Au-delà de cette opposition « politique » à la logique du socle, tu écris aussi que « le socle, en renforçant la fragmentation des apprentissages et le poids de l'utilitaire, enfermera un peu plus les jeunes dans une attitude consumériste qui leur fera mépriser comme inutile tout ce qui

participe du développement intellectuel (...) » ; selon toi, le socle ne serait donc pas, comme on nous le répète, le minimum qui ouvre la voie vers une culture potentielle ?

D. P. : Il privilégie une approche par compétences qui sous-estime la valeur formatrice des connaissances et pousse à une visée strictement utilitaire, même quand il s'agit de l'humanisme, traité comme une compétence à part. Le risque est grand que l'approche par compétences renforce la tendance des élèves en difficulté à se réfugier dans les tâches sans en comprendre les enjeux conceptuels. Les parties de programmes mises « hors socle » sont toujours les plus formatrices. Je crois aussi que les enseignements vont y perdre beaucoup d'intérêt.

L'US Magazine : Élèves sous la pression des évaluations, enseignants contraints d'exercer un métier de plus en plus complexe ; lorsque tu parles d'un collège « sous tension », à quoi fais-tu référence exactement ?

D. P. : L'approche par compétences ne trouve pas ses justifications épistémologiques dans la didactique des

disciplines ; elle ne se libère pas de l'emprise des conceptions managériales. Le livret de compétences s'apparente aux techniques de benchmarking et le socle va devenir rapidement un « outil de pilotage » pour gérer la mise en concurrence des établissements. Les approches transversales qu'il suppose vont peser fortement sur les logiques disciplinaires et constituer une nouvelle contrainte dans l'exercice d'un métier qui n'en manque pas. Du côté des élèves, le collège va devenir l'enfer de l'évaluation permanente alors qu'il faudrait au contraire s'en libérer pour retrouver le sens de l'éducation humaine.

L'US Magazine : *Tu avances des propositions concrètes pour faire évoluer le collège : tu parles, entre autres, d'organiser le temps scolaire en trois parties bien définies...*

D. P. : Le temps scolaire devrait intégrer des heures de cours dans des conditions d'effectifs acceptables, des heures de travail personnel et d'activités dirigées individuelles ou en groupes, encadrées par des enseignants, et des heures d'aide individualisée pour ceux qui en ont besoin. La première source d'inégalité et d'échec réside dans l'inégalité du suivi du travail personnel. C'est donc bien une mission du service public qui ne peut être déléguée à des personnes sans les qualifications requises comme c'est souvent le cas dans l'accompagnement mis en place par le ministre Darcos.

Le collège va devenir l'enfer de l'évaluation permanente alors qu'il faudrait au contraire s'en libérer pour retrouver le sens de l'éducation humaine

L'US Magazine : *Parmi tes propositions, certaines peuvent sembler dangereuses étant donné le contexte politique : en effet, lorsque tu écris : « Il faut sortir de l'idée d'une sorte de préalable à l'enseignement qui passerait par le français et les mathématiques d'abord, prolégomènes à tout le reste. Se servir de la langue de façon rigoureuse et utiliser*

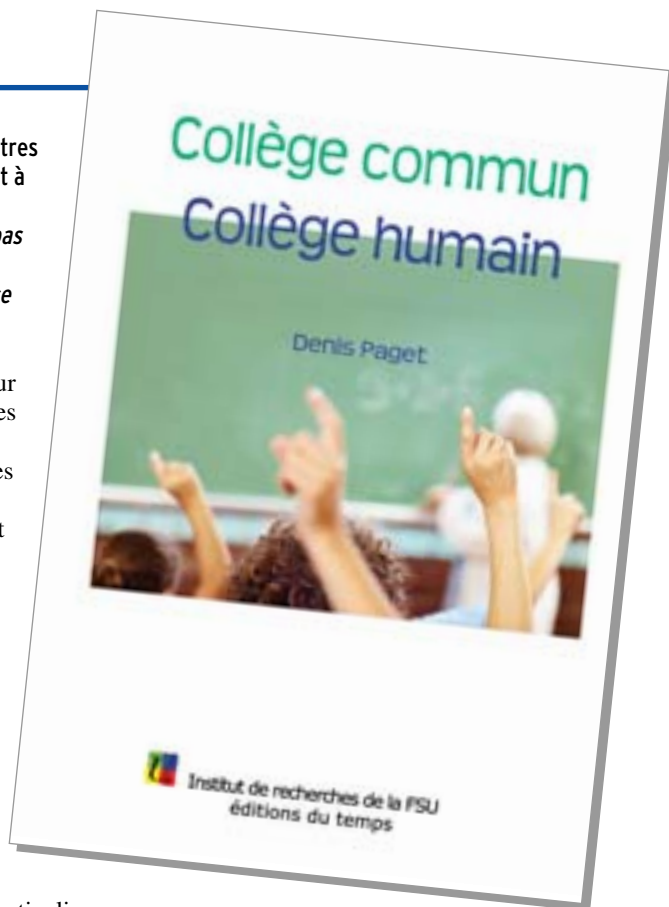
les mathématiques dans les autres disciplines contribue largement à la formation à la langue et au raisonnement », ne crains-tu pas que le MEN ne « récupère » cette idée pour mettre en place une diminution horaire des disciplines ?

D. P. : Je ne dis pas cela pour réduire l'enseignement de ces disciplines, au contraire. Le français et les mathématiques ont en commun de servir partout ailleurs tout en ayant des champs propres. Beaucoup de problèmes se trouveraient résolus si ces disciplines acceptaient mieux d'être aussi au service du reste de la formation et si les autres disciplines se trouvaient plus en responsabilité de la qualité et de la précision de la langue ainsi que de la rigueur de la démonstration. Je crois en particulier que toutes les disciplines devraient faire lire davantage, des sciences, de l'histoire, des biographies, etc. Plus fondamentalement, je crois que le collège et les élèves souffrent considérablement de la hiérarchie absurde des disciplines. La pire récupération que pourrait faire le ministère de cette idée ou d'autres serait de nous rendre si craintifs qu'il nous empêcherait de penser.

L'US Magazine : *« Si certains n'entrent pas facilement dans l'ordre de la culture écrite c'est qu'ils sentent obscurément qu'elle ne les concerne pas. Sans doute se trompent-ils mais que faisons-nous pour que la culture scolaire leur parle, sinon de les sommer de l'accepter comme la seule vérité ? » : quelle vision de la culture commune opposes-tu à cette culture scolaire ?*

Notre société accélère ses métissages et découvre ainsi de nouvelles richesses et de nouvelles raisons de chercher dans toutes les cultures les invariants de la condition humaine. L'observation des pratiques culturelles des Français « à l'ère du numérique » montre des évolutions radicales liées aux technologies.

Le citoyen se trouve tous les jours confronté à de nouveaux défis scientifiques et techniques. Voilà trois raisons au moins de reconsidérer en profondeur la culture



scolaire. C'est à cela que j'invite dans tout le travail que je fais pour la FSU.

L'US Magazine : *Quelle est la priorité selon toi pour sauver le collège, et imposer un « collège commun » ?*

La priorité des priorités est de mettre en échec la suppression de la carte scolaire et de la rénover par un dialogue exigeant entre usagers, personnels de l'éducation et collectivités territoriales, en imposant des règles et en tenant compte aussi des particularités locales. Créer un indice de diversité sociale dans l'attribution des moyens, l'imposer aux établissements privés sous contrat, ce serait un grand pas vers l'indispensable mixité. Je pense aussi qu'il est urgent de nouer un dialogue approfondi avec les parents d'élèves sur l'éducation et le rôle de chacun. ■

1. Éd. Syllepse, *Nouveaux regards*, juillet 2006.
2. Éd. du temps, *Adapt*, mars 2008.



Dans *Collège commun, collège humain*, son dernier ouvrage, Denis Paget s'attache à décrire le collège d'aujourd'hui, en mettant en lumière ses réussites, ses difficultés et ses échecs, mais il ne s'en tient pas là : il « prend le risque » aussi de proposer d'autres pistes pour refonder le collège, lui redonner sens, quitte à surprendre, heurter et bouleverser nos convictions. Denis Paget prend à bras le corps la réalité du collège aujourd'hui, et lui propose des alternatives : c'est un ouvrage ambitieux, courageux, et qui engendre réflexion et passions... Il a accepté de répondre aux questions de *L'US*, nous l'en remercions.

LE SITE...

Une source d'informations, constamment mises à jour, sur l'éducation, le collège, le lycée, nos métiers et l'action syndicale.

WWW.SNES.EDU



Le SNES

Ce que nous sommes. Nos valeurs, notre fonctionnement, les contacts des sections académiques et des responsables du SNES, nos publications.

Penser et exercer son métier

Le quotidien et l'actualité de nos métiers avec deux entrées :

- les statuts et la carrière ;
- les disciplines et les contenus d'enseignement.

Tout sur les programmes et les débats qu'ils suscitent, les conditions d'exercice de nos métiers en collège et en lycée. Des rubriques par catégorie et par situation (titulaires, vacataires, TZR, CO-Psy, AED...).

Actualités syndicales

L'actualité chaude mise en lumière.

- ➔ Des articles courts qui donnent l'information essentielle et des liens vers des dossiers, des analyses, des outils pour l'action.
- ➔ Des vidéos, des dessins, des visuels animés pour éclairer l'actualité.

Le SNES en campagne !

Les documents de référence, les courriers, officiels, nos analyses et nos actions sur les grandes campagnes de mobilisation : la réforme du lycée, le budget et les suppressions de postes, le collège, la formation des enseignants, la revalorisation.

Deux espaces particuliers réservés aux syndiqués

Espace adhérents

Les services aux adhérents : les informations personnelles (promotion, notation...), les mémos du SNES pour tout savoir sur sa catégorie, la formation syndicale, la participation à la vie interne du SNES.

Espace militants

Un espace de travail collectif pour les militants. Tous les outils utiles à l'action militante et à la vie syndicale dans les établissements : le *Courrier de S1*, l'expression des établissements, les affiches et les tracts.

... ET AUSSI :

QU'EST-CE QUE LE SNES ?

- Connaitre** notre histoire, nos valeurs, nos pratiques.
- Comprendre** notre conception du syndicalisme.
- Débattre** de nos revendications confrontées aux enjeux du changement de l'école, de la société et du monde.
- Penser** la modernité du syndicalisme.

En vente dans toutes les bonnes librairies et par correspondance (10 euros, frais de port inclus) sur le site :

www.adapt.snes.edu

Qu'est-ce que le SNES ?

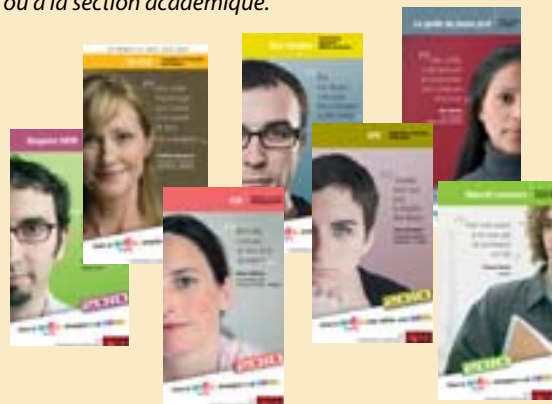
Éditeur l'Archipel

Collection : l'Information citoyenne, 160 pages

Paru en novembre 2009

LES MÉMOS DU SNES

S'adresser aux responsables du SNES de l'établissement ou à la section académique.



Tarifs : • 1 ligne = 10 € pour les adhérents ou abonnés au SNES
• 1 ligne = 15 € pour les autres annonceurs • 1 espace entre chaque mot compte pour un caractère • Chaque ligne comprend 28 à 30 signes et intervalles.

LOCATIONS

Guadeloupe, stud. F3 : 2/6 pers., 300-600€/sem., ds villa meubl., clim., pisc., vue mer, près plage, transp., marché, tennis. Tél. 05 90 85 14 66, dlracine@aol.com

(74) Samoëns, séj. ski, duplex bien situé, 4/6 pers. Tél. 04 77 95 81 34.

Portugal, Ericeira, bord de mer, côte Lisbonne, loue maison, port typique de pêcheurs. Tél. 05 53 40 92 00, ericeirafd@hotmail.com

Paris 20^e, loue 2 pièces refait, message au 01 34 15 95 45.

Courchevel, centre station, T2 4/6 personnes. Tél. 02 47 53 15 74.

(84) Provence, Piolenc, loue maisons F4 toute l'année, parking et jardin clos, été 450 €/sem., autre : 350 €/sem. Tél. 04 75 36 87 03.

Venise et Toscane, part. loue appts tt conf. Tél. 04 73 33 55 95.

Coll. CPGE cherchent loc. pour les 2 mois été, internet 8 méga mini indispensable car contrats édition. Tél. 01 47 27 26 14 67, j.pepin@wanadoo.fr

(83) Sanary, villa, 300€/s. Tél. 04 94 63 44 66.

Villard-de-Lans, ski, pied pistes, loue F2 bis, 420€/sem. Tél. 04 75 03 20 28.

Serre-Chev. 1400, loue rez-de-ch. chalet, 4 pers., sud, terrasse, proche pistes. Tél. 06 84 11 28 58.

(26) Diois, mais. indépend. bord rivière, 3/4 pers., 360€/sem., 16 €/jour/pers. Tél. 04 75 21 70 38.

(50) Norm., coll. loue maisons prox. mer, 1^{er} au 15/08 : 380€/sem. Tél. 02 33 38 21 46.

San Francisco, bel apt, vue, 4/6 p., été 2010, gnone2002@yahoo.fr

Corse du Sud, Propriano, coll. loue mobil-home, proche plage. tramonil@wanadoo.fr. Tél. 06 72 87 53 24

Budapest, bel apt F2, 43 m², 2 pces tt cft, mblé entièrement neuf, cuis. tt éq. Au ctre de Budapest (50 m de Váci Utca et Danube). 70€/j. Tél. 06 43 60 95 52.

IMMOBILIER

Coll. retraité ch. appart. Nice centre, Nice ouest, Nice sud, Var, Cagnes, 200 000 € env. Tél. 06 03 18 34 53.

DIVERS

300 pianos de concert et d'étude en exposition à partir de 1 000 €. Occasion, neufs, px importateur... Livr. et SAV ds te la France, Bechstein, Baldwin... Ets BION, 60510 Therdonne (5 km de Beauvais). Tél. 03 44 07 70 12, ouv. 7/7 sur RDV, www.300pianos.fr

Assoc. marseillaise recherche enseignants bénévoles, retraités ou actifs, pour soutien scolaire individuel d'enfants placés en maison d'accueil. Tél. 06 86 49 43 21 / 06 08 49 99 11.

LOISIRS

Réduc' SNES et l'association Chicokids proposent 3 circuits touristiques de 10-12 jours en avril 2010 en Syrie sur la Route de la soie en Ouzbékistan et en Libye. 2 circuits de 3 semaines au Mexique en juillet et au Viet-Nam en août. Pour de plus amples informations, contactez l'association au 06 09 27 04 31 / 05 56 85 62 70 ou chicokids@gmail.com



N'hésitez pas à commander en ligne sur www.adapt.snes.edu rapide, facile, sûr (paiement par carte sécurisé) et le port est gratuit!

NOS DERNIÈRES PARUTIONS

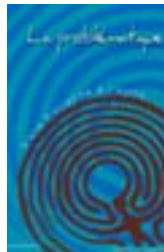
La problématique d'une discipline à l'autre

Seconde édition, revue et augmentée

Problématiser, au cœur de la transmission des savoirs... mais... nos problématiques sont-elles toutes de même nature ? Cette notion a-t-elle le même sens pour un chercheur et pour un enseignant ? Poser un problème relève-t-il d'une méthode identique dans toutes les disciplines ? À quels obstacles se heurte cette exigence ? Manque de technique ? Lacunes théoriques ? Absence de distance à l'égard des connaissances ?

• Jean-Paul Falcy et Véronique Vanier, coord., Adapt-Éditions, 168 pages, novembre 2009, 16 euros.

Première édition septembre 1997.



L'évolution chez les végétaux



Des bactéries aux arbres et plantes à fleurs

Darwin déclarait en 1879 que l'origine des plantes à fleurs était « un abominable mystère » : désormais l'évolution du règne végétal au cours des temps géologiques a son histoire. En s'appuyant sur des arguments anatomiques autant que génétiques, ainsi que sur de nombreux schémas, l'auteur présente clairement comment les plantes fossiles ont pu conduire aux végétaux d'aujourd'hui. Dépourvu de tout jargon technique, l'ouvrage est accessible à tous.

• Paul Mazliak, Coéd. Adapt-Vuibert, 360 pages, novembre 2009, 42 euros.

BON DE COMMANDE

Nom :

Adresse :

Commande :

À envoyer à Adapt Éditions, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13, avec le chèque correspondant libellé à l'ordre d'ADAPT (franco de port) ou à commander sur le site www.adapt.snes.edu

Publicité

athéna
La passion des voyages culturels ▶

L'Association Athéna, spécialiste des voyages éducatifs dans le bassin méditerranéen.

Retrouvez tous nos voyages sur www.athenavoyages.com

Parc Inopolis : 204, route de Voules
69230 Saint-Genis-Laval
Tél. : 04 78 16 04 50 | Fax : 04 78 16 04 43
educatif@athenavoyages.com

Alliez éducation et protection de l'environnement grâce au **Pack Ecole Batribox** !

Le programme de sensibilisation et de collecte des piles et batteries usagées de SCRELEC équipe déjà plus de 1 000 établissements scolaires.



Financé par les producteurs, premiers importateurs ou vendeurs sous marque de distributeurs, de piles et batteries, SCRELEC est un éco-organisme conventionné par les pouvoirs publics pour la collecte et le traitement des piles et des batteries usagées.

Avec le Pack Ecole Batribox, SCRELEC a la volonté de mobiliser l'ensemble des établissements scolaires de l'hexagone, de la maternelle au lycée et de rattraper ainsi l'avance prise par nos voisins du nord de l'Europe.

En Belgique, en Allemagne et en Autriche une pile usagée sur quatre est collectée par le biais des écoles.

Diffusion des bonnes pratiques environnementales

Ce programme complet de sensibilisation et de collecte mis gratuitement à disposition de tous les établissements scolaires qui en font la demande, incite les élèves à adopter les bonnes pratiques de tri et de gestion des déchets.

Lancé en juin 2008, le Pack Ecole Batribox offre d'ores et déjà l'opportunité à 360 000 élèves d'agir concrètement pour la protection de l'environnement au sein de leur établissement avec un geste simple.

Saviez-vous que chaque ménage français stocke chez lui en moyenne 2,5 Kg de piles et batteries usagées ?

Les élèves jouent le jeu

Les résultats de la première année sont très encourageants car grâce aux élèves et au travail des enseignants, plus de 28 000 kilos de piles et de batteries ont été collectés via le programme de collecte et de traitement: « Batribox, l'Eco Reflexe ».

Le recyclage des métaux composant les piles et batteries participe à la préservation de nos ressources.

Comment devenir éco-acteur en quelques clics ?

Le Pack Ecole Batribox est destiné à tous les enseignants et chefs d'établissement qui souhaitent faire bénéficier leurs élèves d'une démarche de sensibilisation efficace.

Rendez-vous sur www.screlec.fr

puis cliquez sur « commander gratuitement votre Pack Ecole Batribox » et laissez vous guider !



Le programme de sensibilisation

- Un poster pour tout savoir sur les différentes étapes de la fin de vie des piles et batteries usagées et des affiches de signalisation.
- Un DVD pour suivre en images le parcours d'une pile ou d'une batterie usagée.
- Des dépliants d'information.
- Un quizz interactif, développé par matière [histoire, géographie, SVT, sciences et français] disponible sur www.batribox.fr.



Le Pack Ecole Batribox se compose ainsi :

- 1 borne de collecte [bac de comptoir et/ou borne sur pied],
- 2 cartons d'enlèvement,
- les outils de sensibilisation.